



Les métiers de la Santé et de l'Action sociale en Provence – Alpes – Côte d'Azur

État des lieux en matière d'emploi et de formation



Directrice de publication

Géraldine Daniel

Réalisation et montage du document

Anne-Sophie Dumortier

Anaïs Héraud

Clara Holié

Laetitia Langlois

Vincent Quedeville

Édito

Les métiers de la Santé et de l'Action sociale connaissent une crise d'attractivité sans précédent qui redessine profondément le paysage professionnel de cette filière.

En 2026, malgré ses 285 000 emplois dans le secteur et sa position de région la mieux dotée en professionnels de Santé, notre région fait face à des tensions structurelles majeures, révélant l'ampleur du défi de recrutement et de fidélisation dans ces professions essentielles.

Face à ces défis, la région innove. Le réseau France Santé se déploie avec 93 structures labellisées sur notre territoire, principalement des maisons de Santé pluriprofessionnelles qui réinventent l'organisation des soins de proximité. La formation se réorganise également : 90% des diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois après leur sortie, tandis que de nouvelles passerelles facilitent les évolutions professionnelles. L'accent est mis sur la formation continue pour accompagner les transformations du secteur : numérique en Santé, approches innovantes en Santé mentale, prévention Santé-environnement. Les passerelles entre métiers se multiplient pour favoriser les évolutions professionnelles.

Cette édition actualisée analyse ces dynamiques pour chacun des six départements. Elle identifie les métiers sous tension, documente les disparités territoriales et met en lumière les initiatives locales prometteuses qui esquissent des solutions d'avenir.

Cet outil d'aide à la décision s'adresse aux décideurs publics, organismes de formation, employeurs du sanitaire, du social et du médico-social, professionnels en quête d'évolution et personnes en orientation.

L'analyse du Carif-Oref permet de distinguer les tendances structurelles des phénomènes conjoncturels pour mieux anticiper les besoins en emploi et en formation de ce secteur en pleine transformation.

Géraldine Daniel

Directrice générale

Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur

Sommaire

Édito.....	3
Précautions méthodologiques	6
I. Le contexte sociodémographique	7
1. Des dynamiques sociodémographiques contrastées.....	8
2. Des professionnels de Santé inégalement répartis dans la région	9
3. L'impact des enjeux sociodémographiques sur les métiers de la Santé et de l'Action sociale	12
II. L'emploi dans la Santé et l'Action sociale	13
1. Des secteurs bien représentés dans l'emploi salarié	14
2. Les aides-soignants, un métier très recherché par les recruteurs	18
3. Des besoins importants en éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs	21
4. Une tension en hausse dans les métiers de la Santé et de l'Action sociale	23
5. Près d'un quart des déclarations préalables à l'embauche dans la Santé et l'Action sociale	24
6. Le profil sociodémographique des actifs en emploi dans la Santé et l'Action sociale	25
7. Les enjeux liés à l'emploi	39
III. Les formations dans la Santé et l'Action sociale	40
1. Les enquêtes sur les écoles de formation aux professions de la Santé et de l'Action sociale	42
2. Près de 15 000 inscrits en formation de la filière Santé, toutes années confondues	45
3. Une forte concentration des diplômés de la Santé dans les départements littoraux	46
4. Alpes-de-Haute-Provence : des effectifs essentiellement inscrits dans la formation d'infirmier diplômé d'État	47
5. Hautes-Alpes : des interruptions plus fréquentes dans les formations d'infirmier DE et d'auxiliaire de puériculture	48
6. Alpes-Maritimes : une pression importante sur la formation de kinésithérapeute	49
7. Bouches-du-Rhône : une très forte pression sur la formation de sage-femme	51
8. Var : le meilleur taux de réussite des départements de la Région toutes formations confondues	53
9. Vaucluse : une pression plus importante sur la formation d'auxiliaire de puériculture	55
10. Des abandons fréquents dans les formations de l'Action sociale	56

11.	Encore peu de diplômés dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence	57
12.	Des interruptions de parcours fréquentes dans les formations de l'Action sociale	59
13.	Un accroissement de l'offre de formation dans les Alpes-de-Haute-Provence.....	60
14.	Hautes-Alpes : le moindre taux d'interruption des départements de la région	61
15.	Alpes-Maritimes : un fort taux de réussite mais davantage d'interruptions	62
16.	Bouches-du-Rhône : de nombreuses interruptions dans les formations de niveau 6 et 7	64
17.	Var : un meilleur taux de réussite mais des interruptions plus fréquentes	66
18.	Vaucluse : une pression plus importante sur la formation de conseiller en économie sociale familiale	68
19.	Les enjeux liés à la formation	70
Annexe		71
Méthodologie de l'analyse des métiers en tension		71

Précautions méthodologiques

Ce panorama porte sur un périmètre de métiers de la Santé et de l'Action sociale établi avec le service Formations sanitaires et sociales du Conseil régional. Ce périmètre comprend les métiers visés par les formations autorisées par ce service et relevant de la compétence régionale. Ainsi, l'ensemble des métiers de la Santé et de l'Action sociale ne sont pas couverts, par exemple les médecins et les dentistes n'y figurent pas.

L'ensemble des métiers sur lesquels porte le panorama est présenté dans le tableau ci-dessous. La nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), élaborée par l'Insee, est un outil statistique servant à classer la population selon la profession. Elle est notamment utilisée pour le recensement de la population et les enquêtes auprès des ménages. La PCS 2020 distingue 311 professions, regroupées en catégories socioprofessionnelles permettant d'analyser la structure sociale et les inégalités professionnelles. Elle constitue une refonte de l'édition 2003 de la PCS par l'Insee.

Pour faciliter la lecture, l'expression « métiers de la Santé et de l'Action sociale » sera utilisée de manière générique dans ce panorama pour désigner ce périmètre restreint.







PERIMETRE METIERS DES SECTEURS DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Santé	Action sociale
43A1 Cadres de santé	43D1 Directeurs et cadres du travail social et de l'animation socio-culturelle
43A2 Sage-femmes	43D2 Assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale
43A3 Infirmiers libéraux	43D3 Éducateurs spécialisés
43A4 Infirmiers spécialisés salariés	43D4 Moniteurs éducateurs
43A5 Infirmiers en soins généraux salariés	43D5 Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers
43B1 Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	43D6 Éducateurs de jeunes enfants
43B2 Spécialistes de la rééducation de la motricité, du langage et de la vue	52C5 Aides médico-psychologiques et professions assimilées
43C1 Techniciens médicaux	56C1 Assistants familiaux, familles d'accueil
43C2 Opticiens, prothésistes et autres spécialistes de l'appareillage médical	56C2 Assistants maternels agréés
43C3 Préparateurs en pharmacie	56C3 Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants
52B3 Agents de service des établissements de santé	56D1 Auxiliaires de vie sociale
52C1 Aides-soignants	56D2 Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux
52C3 Auxiliaires de puériculture	56E1 Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers
52C6 Ambulanciers	

I. Le contexte sociodémographique

1. Des dynamiques sociodémographiques contrastées

TABLEAU 1 : Indicateurs sociodémographiques par département de Provence – Alpes – Côte d’Azur

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Provence – Alpes – Côte d’Azur	France
 Population								
Nombre en 2022	167 179	141 677	1 114 579	2 069 811	1 108 364	568 702	5 170 312	67 760 573
Évolution par an entre 2016 et 2022	+ 0,5 %	+ 0,1 %	+ 0,5 %	+ 0,4 %	+ 0,8 %	+ 0,3 %	+ 0,5 %	+ 0,3 %
 Population âgée de 75 ans et plus								
Nombre en 2022	22 085	17 551	144 895	212 643	148 240	63 373	608 787	6 655 969
Part en 2022	13 %	12 %	13 %	10 %	13 %	11 %	12 %	10 %
Évolution entre 2016 et 2022	+ 12 %	+ 11 %	+ 7 %	+ 10 %	+ 15 %	+ 13 %	+ 11 %	+ 8 %
 Allocataires de l’AAH								
Nombre en 2024	3 920	3 440	24 860	37 130	21 900	10 970	102 220	1 311 250
Taux* en 2024	4,5 %	4,6 %	4,1 %	3,2 %	3,7 %	3,6 %	3,6 %	3,6 %
Évolution entre 2023 et 2024	+ 6 %	+ 7 %	+ 5 %	+ 1 %	+ 1 %	+ 5 %	+ 3 %	+ 4 %
 Naissances								
Nombre entre 2016 et 2022	8 486	7 408	69 678	151 934	62 786	38 183	338 475	4 532 002
Taux de natalité** en 2022 pour 1 000 habitants	8,21	8,71	10,07	11,8	9,63	10,65	10,63	10,70
 Familles monoparentales								
Nombre en 2022	8 182	6 055	56 618	112 940	52 161	26 830	262 787	3 132 068
Part en 2022	10 %	9 %	11 %	12 %	10 %	10 %	11 %	10 %
Évolution entre 2016 et 2022	+ 14 %	+ 3 %	+ 11 %	+ 9 %	+ 12 %	+ 6 %	+ 10 %	+ 11 %
 Jeunes ni en emploi, ni en études âgés de 15 à 29 ans								
Nombre en 2022	4 293	2 923	29 708	71 160	30 838	19 081	158 004	2 046 857
Part parmi les 15-29 ans en 2022	19 %	16 %	17 %	20 %	20 %	22 %	19 %	17 %

* Le taux d’allocataires à l’allocation aux adultes handicapés (AAH) est le nombre d’allocataires rapporté à la population âgée de 20 à 64 ans.

** Le taux de natalité est le nombre de naissances vivantes de l’année rapporté à la population totale moyenne de l’année.

Source : Insee – RPLR 2019-2024, millésimé 2022 ; CNAF (Allstat FR6), CCMSA, données à fin décembre 2023 et 2024 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d’Azur.

2. Des professionnels de Santé inégalement répartis dans la région

TABLEAU 2 : Effectifs des professionnels de Santé et leur densité pour 100 000 habitants par département de Provence – Alpes – Côte d'Azur

	Alpes-de-Haute-Provence		Hautes-Alpes		Alpes-Maritimes		Bouches-du-Rhône		Var		Vaucluse		Provence – Alpes – Côte d'Azur		France	
	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité
Aides-soignants	1 235	739	1 311	925	6 599	592	11 274	545	6 439	581	3 555	625	30 413	588	423 536	625
Audioprothésistes	11	7	13	9	97	9	185	9	89	8	41	7	436	8	4 952	7
Ergothérapeutes	32	19	57	40	158	14	375	18	192	17	120	21	934	18	15 651	23
Infirmiers libéraux	384	230	321	227	2 564	230	5 600	271	2 944	266	1 134	199	12 947	250	98 854	146
Infirmiers salariés	1 135	679	1 504	1 061	7 572	679	17 306	836	6 603	596	4 261	749	38 381	742	500 284	738
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	317	190	488	344	2 420	217	4 561	220	2 449	221	910	160	11 146	216	104 231	154
Manipulateurs en électroradiologie médicale	48	29	82	58	634	57	1 254	61	397	36	294	52	2 709	52	31 772	47
Opticiens-lunetiers	76	45	86	61	649	58	1 262	61	633	57	375	66	3 081	60	44 238	65
Orthoptistes	9	5	8	6	92	8	233	11	82	7	49	9	473	9	6 410	9
Pédicures-podologues	38	23	34	24	256	23	449	22	268	24	107	19	1 153	22	14 246	21
Professionnels de l'appareillage médical	6	4	11	8	74	7	201	10	88	8	60	11	440	9	4 538	7
Psychomotriciens	56	33	53	37	166	15	601	29	258	23	84	15	1 218	24	15 453	23
Techniciens médicaux	78	47	76	54	857	77	2 261	109	671	61	365	64	4 308	83	45 406	67

Source : Drees - Démographie des professionnels de Santé en 2024 ; Insee - RPLR 2020-2024 millésimé 2022 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Des disparités territoriales mises en évidence par l'analyse de la démographie des professionnels de Santé

Les **Hautes-Alpes** se démarquent par une couverture particulièrement dense en professionnels de Santé, et ce pour l'ensemble des professions du périmètre de ce panorama (Tableau 2). Bien que faiblement peuplé, le département est généralement mieux doté que les autres départements en professionnels de Santé, excepté en techniciens médicaux et en infirmiers libéraux. Ces équipements médicaux lui permettent, en outre, de répondre aux besoins de soins importants (urgence-réanimation, chirurgie-orthopédique, rééducation etc.) en lien avec les activités de montagne très développées sur le territoire. Avec 925 aides-soignants, 1 061 infirmiers salariés, 344 masseurs-kinésithérapeutes et 40 ergothérapeutes pour 100 000 habitants, les Hautes-Alpes dépassent largement les densités de ces professionnels dans les autres départements de Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Les **Bouches-du-Rhône** bénéficient également d'une bonne couverture en professionnels de Santé, en adéquation avec le poids démographique du département. Certains métiers y sont particulièrement bien représentés, comme les techniciens médicaux, les orthoptistes, les infirmiers libéraux et les manipulateurs en électroradiologie médicale. Le département compte ainsi 109 techniciens médicaux pour 100 000 habitants, contre une moyenne régionale de 83 pour 100 000 habitants. En revanche, les aides-soignants y sont moins représentés qu'à l'échelle régionale. La densité d'aides-soignants est même la plus faible de la région, avec 545 professionnels pour 100 000 habitants.

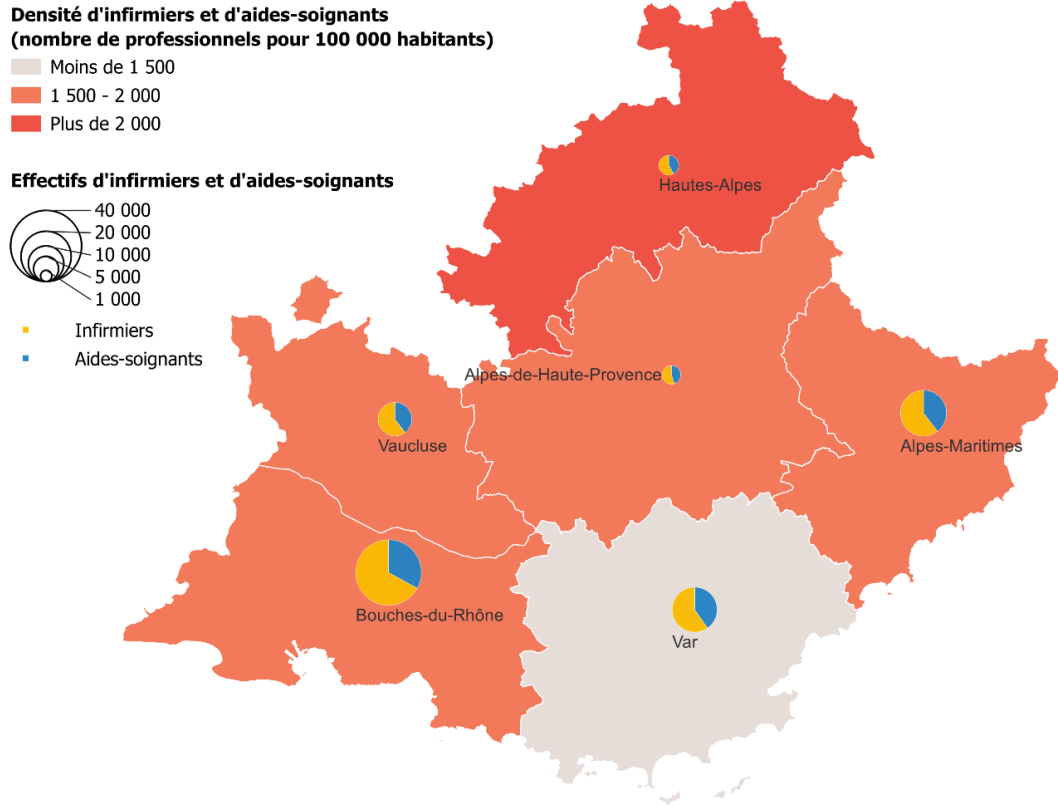
Les **Alpes-de-Haute-Provence** enregistrent la densité globale des professionnels de Santé la plus faible de la région. Seuls les aides-soignants, et les psychomotriciens sont significativement plus représentés qu'en région, les ergothérapeutes et pédicures-podologues étant aussi présents en densité pour 100 000 habitants. Le département est particulièrement touché par la désertification médicale des territoires ruraux et de montagne.

Le **Vaucluse** se caractérise par une densité des professionnels de l'appareillage médical la plus élevée des départements de la région (11 professionnels pour 100 000 habitants). À l'inverse, les infirmiers libéraux, les masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs et les psychomotriciens y sont peu présents. On compte notamment 160 masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants, contre une moyenne régionale de 216 pour 100 000 habitants.

Les **Alpes-Maritimes** présentent une couverture en professionnels de Santé inférieure (1 986 pour 100 000 habitants toutes professions confondues) à la moyenne régionale (2 082 pour 100 000 habitants). Elles enregistrent la plus faible densité d'ergothérapeutes de la région, avec 14 professionnels pour 100 000 habitants, ainsi que des densités en infirmiers libéraux et salariés en dessous de la moyenne régionale.

Malgré son poids démographique, le **Var** est moins richement couvert en professionnels de Santé (1 905 pour 100 000 habitants) que le reste de la région. Seuls les infirmiers libéraux, les masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs et les pédicures-podologues y sont bien représentés (respectivement 266, 221 et 24 professionnels pour 100 000 habitants). Le département fait face à un manque important d'infirmiers salariés (596 professionnels pour 100 000 habitants, 742 en moyenne en région).

CARTE 1 : Démographie des infirmiers et des aides-soignants dans les départements de Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2021



Source : Système national des données de Santé (SNDS) 2023 ; Base tous salariés (BTS) 2021 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.
Lecture : En 2021, le département du Var compte une densité d'infirmiers et d'aides-soignants inférieure à 1 500 professionnels pour 100 000 habitants, avec 60 % d'infirmiers et 40 % d'aides-soignants.

3. L'impact des enjeux sociodémographiques sur les métiers de la Santé et de l'Action sociale



Face au vieillissement de sa population, la région Provence – Alpes – Côte d'Azur voit augmenter la demande en soins de longue durée et en accompagnement de la perte d'autonomie. Le développement de la Silver économie pose le défi de la formation pour répondre aux besoins accrus en professionnels de Santé (infirmiers, aides-soignants, etc.) et du secteur social (aides à domicile, assistants de service social, etc.).

Dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, où la natalité reste soutenue, la demande en solution d'accueil pour les jeunes enfants s'intensifie (cf. [Une offre d'accueil pour enfants de moins de trois ans parmi les plus faibles mais en progression](#), Insee, 2025). Cela se traduit par un besoin renforcé en professionnels de la petite enfance (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistants maternels, etc.).

La persistance de la précarité, aggravée par les crises successives, accentue les besoins en accompagnement social et médico-social, avec une demande accrue de professionnels du Travail social qualifiés (aide sociale à l'enfance et aux familles, médiation sociale...). L'enjeu consiste à renforcer l'offre de services de proximité pour répondre aux situations de vulnérabilité, prévenir les ruptures de parcours et garantir l'accès aux droits fondamentaux. Les personnes en difficulté financière sont particulièrement présentes dans le Vaucluse et dans certaines communes des Bouches-du-Rhône.

Les jeunes font face à d'importantes difficultés d'insertion et sont exposés à un risque élevé d'exclusion sociale et professionnelle. Cela se traduit par des besoins accrus dans le secteur socio-éducatif au sens large : métiers de l'éducation spécialisée, de l'insertion ou encore de la médiation. L'enjeu est de remobiliser les jeunes, de sécuriser leurs trajectoires et de leur ouvrir des perspectives d'insertion durable, en lien avec les opportunités économiques des territoires, notamment dans le Vaucluse, le Var et les Bouches-du-Rhône.

Le renforcement des actions d'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie génère des besoins croissants en professionnels de l'accompagnement et du soin (AES, moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, etc.). L'enjeu est de répondre efficacement à la demande croissante d'accompagnement et de soins tout en promouvant une société inclusive, surtout dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

Les disparités territoriales dans la répartition des professionnels de Santé entraînent des inégalités d'accès aux soins, notamment dans les territoires ruraux, périurbains et les QPV. Ce constat est particulièrement visible dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et au nord des Alpes-Maritimes, qui présentent des difficultés de suivi médical, des renoncements aux soins et une dégradation des parcours de Santé. L'enjeu est de garantir une offre de soins de proximité, en renforçant l'attractivité des zones sous-dotées, en développant les pratiques de coordination, par exemple, les Communautés professionnelles territoriales de Santé et les Maisons de Santé pluriprofessionnelle, et en soutenant l'innovation organisationnelle comme la télémédecine, et les services de Santé itinérants.

II. L'emploi dans la Santé et l'Action sociale

1. Des secteurs bien représentés dans l'emploi salarié

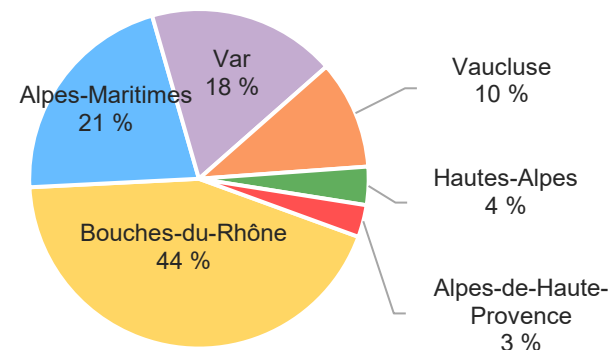
TABLEAU 3 : Répartition des postes salariés au sein des établissements employeurs de la Santé et de l'Action sociale par département de Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2023

		Santé	Action sociale	Santé et Action sociale	Autres secteurs	Total tous secteurs
Alpes-de-Haute-Provence	Effectif	3 839	4 697	8 536	43 493	52 029
	Part	7 %	9 %	16 %	84 %	100 %
Hautes-Alpes	Effectif	6 152	4 016	10 168	42 708	52 876
	Part	11 %	8 %	19 %	81 %	100 %
Alpes-Maritimes	Effectif	32 960	26 586	59 546	369 511	429 057
	Part	8 %	6 %	14 %	86 %	100 %
Bouches-du-Rhône	Effectif	64 212	57 553	121 765	753 378	875 143
	Part	7 %	7 %	14 %	86 %	100 %
Var	Effectif	22 692	27 435	50 127	269 779	319 906
	Part	7 %	9 %	16 %	84 %	100 %
Vaucluse	Effectif	15 356	13 472	28 828	173 231	202 059
	Part	7 %	7 %	14 %	86 %	100 %
Provence – Alpes – Côte d'Azur	Effectif	145 211	133 759	278 970	1 652 100	1 931 070
	Part	7 %	7 %	14 %	86 %	100 %
France hors Mayotte	Effectif	1 785 950	1 851 456	3 637 406	22 896 436	26 533 842
	Part	7 %	7 %	14 %	86 %	100 %

Source : Insee, Flores 2023 - Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

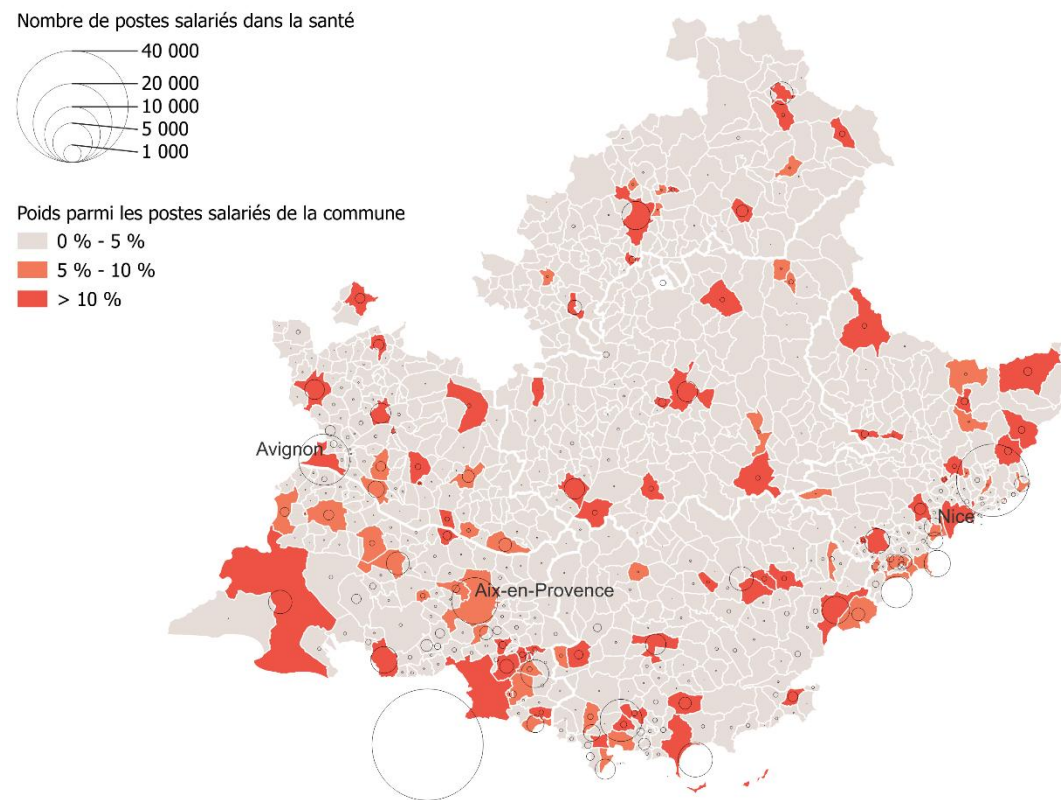
Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale rassemblent 14 % de l'emploi salarié régional, répartis de manière équilibrée entre la Santé (7 %) et l'Action sociale (7 %). Les postes salariés dans la Santé et l'Action sociale sont autant représentés en région qu'en France (14 %). Certaines spécificités départementales méritent toutefois d'être soulignées. Les Hautes-Alpes se distinguent par une surreprésentation de l'emploi salarié dans la Santé avec 11 % des postes salariés du département relevant de ce secteur, contre 7 à 8 % dans les autres départements de la région. Les Alpes-de-Haute-Provence et le Var concentrent quant à eux une part importante de postes salariés dans l'Action sociale (9 % de l'emploi salarié local). Enfin, les Alpes-Maritimes enregistrent la plus faible part de postes salariés de l'Action sociale, alors même que les besoins en matière d'accompagnement social y sont particulièrement importants.

GRAPHIQUE 1 : Répartition départementale des postes salariés dans la Santé et l'Action sociale en Provence – Alpes – Côte d'Azur, 2023



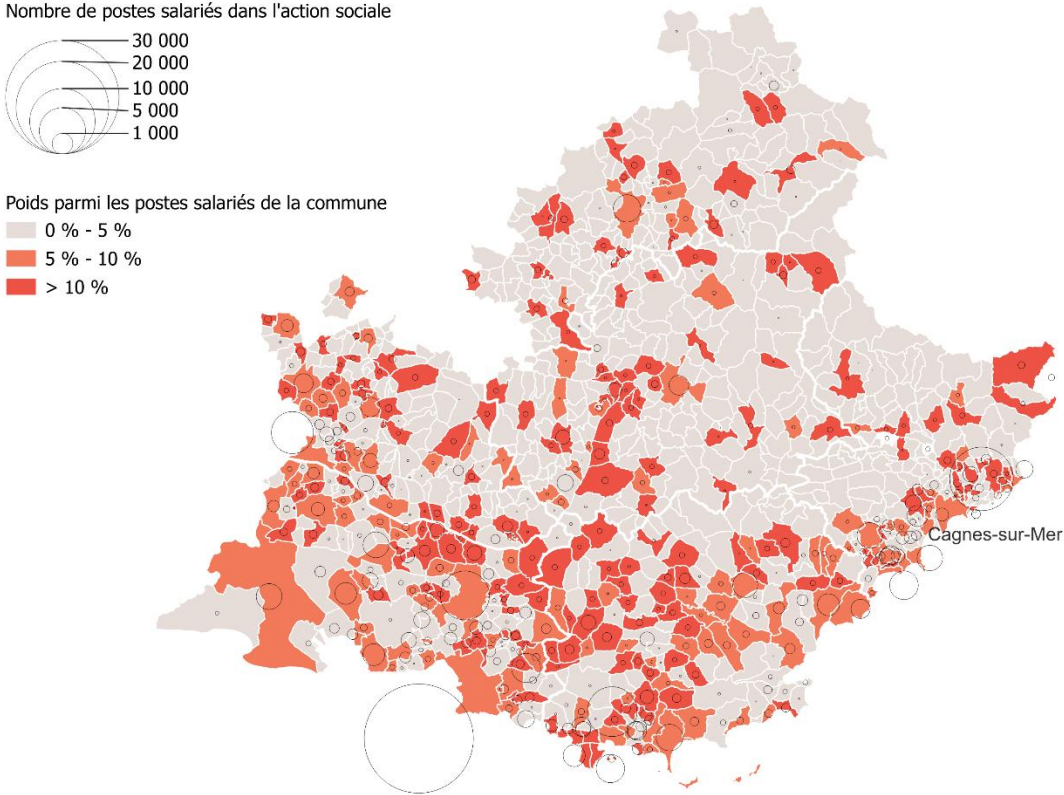
Les Bouches-du-Rhône concentrent 44 % des postes salariés dans la Santé et l'Action sociale de la région, suivent les Alpes-Maritimes (21 %), le Var (18 %), le Vaucluse (10 %). Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, départements à dominante rurale ou montagnarde, concentrent respectivement 3 % et 4 % des postes salariés du secteur.

CARTE 2 : Nombre et poids des postes salariés dans la Santé en 2023



Source : Insee, Flores 2023 - Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

CARTE 3 : Nombre et poids des postes salariés dans l'Action sociale en 2023



Source : Insee, Flores 2023 - Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

À une échelle plus fine, on observe une concentration des postes salariés de la Santé dans quelques grands pôles urbains tels que Marseille, Toulon, Nice ou Avignon, qui cumulent à la fois un nombre élevé de postes et un poids significatif dans l'emploi communal. Dans les communes rurales ou faiblement peuplées, le nombre de postes est généralement plus limité, mais leur poids peut parfois dépasser 20 % de l'emploi local, traduisant une spécialisation de certaines petites communes, souvent liée à la présence d'un hôpital ou d'un centre de soins majeur dans un bassin d'emploi peu diversifié.

En comparaison, les postes salariés dans l'Action sociale se répartissent de manière plus diffuse dans la région. De nombreuses communes rurales ou périurbaines affichent une part importante d'emplois dans ce secteur (souvent supérieure à 10 %, voire à 20 %), bien que les volumes d'emplois y soient généralement plus faibles. Cette configuration reflète la présence de structures d'aide à domicile, d'associations locales ou d'Ehpad. Certaines communes combinent un volume élevé et un poids important, notamment dans les Bouches-du-Rhône (Le Puy-Sainte-Réparate, La Roque-d'Anthéron, Pélissanne), le Vaucluse (La Tour-d'Aigues, Châteauneuf-de-Gadagne, Robion) et le Var (Six-Fours-les-Plages, Sanary-sur-Mer, Ollioules).

2. Les aides-soignants, un métier très recherché par les recruteurs

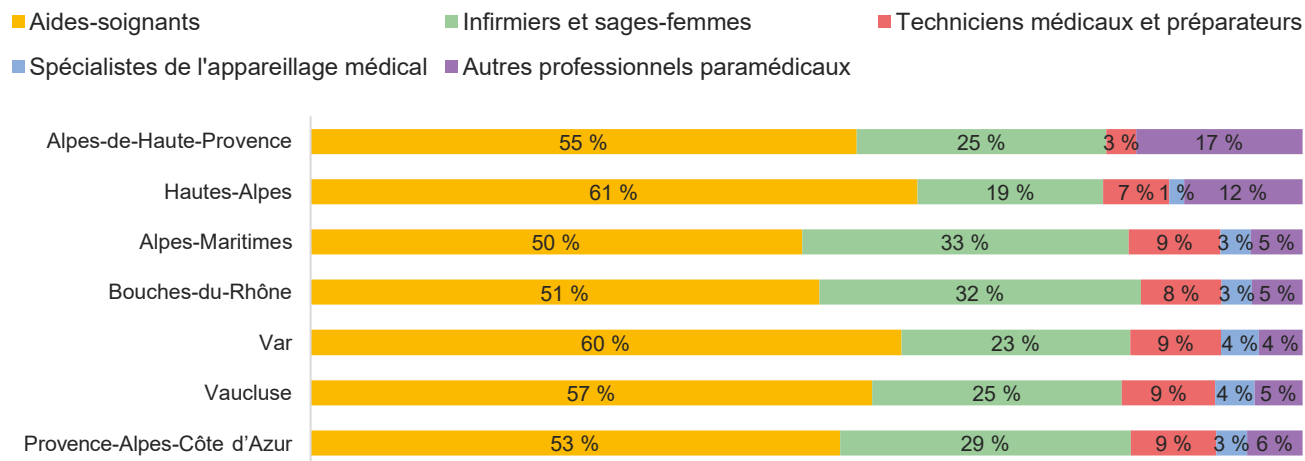
Contenu des métiers au sens de la nomenclature FAP 2021

Le métier « spécialiste de l'appareillage médical » regroupe les prothésistes, audioprothésistes, les opticiens-lunettiers, prothésistes-dentaires.

Le métier « Autres professionnels paramédicaux » regroupe les diététiciens, ergothérapeutes, les masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, les orthophonistes et les orthoptistes, les ostéopathes et chiropracteurs, les pédicures-podologues, les psychomotriciens.

Le métier « Technicien médical et préparateur » regroupe les techniciens de laboratoires médicaux, les techniciens en imagerie médicale, les préparateurs en pharmacie.

GRAPHIQUE 2 : Répartition des projets de recrutement dans la Santé selon le métier, par département



Source : France Travail – Enquête besoins en main-d'œuvre (BMO) 2025 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Les projets de recrutement dans le secteur de la Santé se concentrent principalement sur les aides-soignants, qui représentent plus de la moitié des intentions d'embauche dans la région (Graphique 2). Ce poids est particulièrement élevé dans les Hautes-Alpes (61 %) et dans le Var (60 %).

Les infirmiers et sage-femmes constituent le deuxième poste le plus recherché avec 29 % des projets de recrutement à l'échelle de la région. Ce taux atteint 33 % dans les Alpes-Maritimes et 32 % dans les Bouches-du-Rhône.

On notera la part importante des projets de recrutement visant les autres professionnels paramédicaux dans les Alpes-de-Haute-Provence (17 %) et les Hautes-Alpes (12 %).

TABLEAU 4 : Les projets de recrutement dans la Santé (nomenclature métier FAP 2021) par département de Provence – Alpes – Côte d’Azur en 2025

		Aides-soignants	Autres professionnels paramédicaux	Infirmiers et sage-femmes	Spécialistes de l'appareillage médical	Techniciens médicaux et préparateurs	Total
Alpes-de-Haute-Provence	Nombre de projets de recrutement	92	28	42	0	5	167
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	83 %	29 %	71 %	0 %	0 %	68 %
	Dont recrutements saisonniers	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Hautes-Alpes	Nombre de projets de recrutement	369	72	113	9	40	603
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	41 %	51 %	98 %	100 %	73 %	56 %
	Dont recrutements saisonniers	58 %	0 %	5 %	0 %	0 %	36 %
Alpes-Maritimes	Nombre de projets de recrutement	1 423	149	945	88	266	2 871
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	77 %	76 %	86 %	85 %	85 %	81 %
	Dont recrutements saisonniers	4 %	0 %	3 %	0 %	6 %	3 %
Bouches-du-Rhône	Nombre de projets de recrutement	1 866	184	1 179	112	296	3 637
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	67 %	73 %	75 %	76 %	42 %	68 %
	Dont recrutements saisonniers	9 %	0 %	7 %	0 %	0 %	7 %
Var	Nombre de projets de recrutement	1 031	76	400	66	158	1 731
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	69 %	66 %	66 %	88 %	77 %	69 %
	Dont recrutements saisonniers	10 %	0 %	6 %	0 %	33 %	10 %
Vaucluse	Nombre de projets de recrutement	470	40	209	33	78	830
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	71 %	65 %	76 %	0 %	91 %	71 %
	Dont recrutements saisonniers	17 %	0 %	0 %	39 %	10 %	12 %
Provence – Alpes – Côte d’Azur	Nombre de projets de recrutement	5 251	549	2 888	308	843	9 839
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	69 %	67 %	78 %	74 %	68 %	71 %
	Dont recrutements saisonniers	12 %	0 %	5 %	4 %	9 %	9 %

Source : France Travail – Enquête besoins en main-d’œuvre (BMO) 2025 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d’Azur.

Lecture : En 2025, on compte 92 projets de recrutement d’aides-soignants dans les Alpes-de-Haute-Provence, dont 83 % sont jugés a priori difficiles.

En 2025, Les recrutements portant sur les métiers de la Santé apparaissent globalement difficiles pour les employeurs de la région, comparativement à l'ensemble des métiers.

Au niveau régional, les projets de recrutement jugés *a priori* les plus difficiles par les employeurs (tableau 4) portent sur les métiers d'infirmiers et sage-femmes (78 % des intentions d'embauche) et de spécialistes de l'appareillage médicaux (74 % des intentions d'embauche). Les difficultés moins marquées concernent les aides-soignants (69 %).

Pour autant, les employeurs des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes font état de difficultés de recrutement plus fortes dans leur recherche d'aides-soignants (respectivement 83 % et 77 % de recrutement jugés difficiles).

Les employeurs du Vaucluse et des Alpes-Maritimes font état de difficultés de recrutement importantes sur les postes de techniciens médicaux et préparateurs, avec respectivement 91 % et 85 % de recrutements jugés *a priori* difficiles. On constate également de fortes difficultés de recrutement sur les postes de spécialistes de l'appareillage médical : l'ensemble des projets de recrutement sont jugés difficiles sur ce poste dans les Hautes-Alpes (sur un effectif réduit cependant, ce qui conduit à des précautions d'interprétation), la part des recrutement estimés difficiles étant compris entre 85 % et 90 % dans le Var et les Alpes-Maritimes.

Les Hautes-Alpes sont le département où les difficultés de recrutement pour les professionnels de la Santé apparaissent les moins marquées dans la région (56 % en moyenne sur l'ensemble des professions contre 71 % en région).

Les intentions d'embauche des métiers de la Santé sont peu impactées par la saisonnalité des postes (9 % en moyenne toutes professions confondues) à l'exception de ceux portés sur les postes d'aides-soignants dans les Hautes-Alpes (58 % des projets visent un contrat saisonnier, 12 % en région). Le tourisme de montagne peut en partie expliquer des besoins temporaires de ces professionnels.

Dans le Vaucluse, on observe aussi plus d'un tiers des projets saisonniers pour le métier de spécialiste de l'appareillage médical.

3. Des besoins importants en éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

TABLEAU 5 : Les projets de recrutement dans l'Action sociale (nomenclature métier FAP 2021) par département de Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2025

		Aides médico-psychologiques	Éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs	Professionnels de l'Action sociale	Total
Alpes-de-Haute-Provence	Nombre de projets de recrutement	0	81	43	124
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	0 %	93 %	77 %	87 %
	Dont recrutements saisonniers	0 %	0 %	0 %	0 %
Hautes-Alpes	Nombre de projets de recrutement	22	79	14	115
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	100 %	97 %	0 %	86 %
	Dont recrutements saisonniers	0 %	15 %	0 %	10 %
Alpes-Maritimes	Nombre de projets de recrutement	247	228	110	585
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	77 %	50 %	48 %	61 %
	Dont recrutements saisonniers	0 %	13 %	0 %	5 %
Bouches-du-Rhône	Nombre de projets de recrutement	320	545	535	1 400
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	80 %	61 %	59 %	65 %
	Dont recrutements saisonniers	3 %	4 %	0 %	2 %
Var	Nombre de projets de recrutement	51	184	213	448
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	69 %	68 %	33 %	52 %
	Dont recrutements saisonniers	16 %	22 %	0 %	11 %
Vaucluse	Nombre de projets de recrutement	56	90	107	253
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	75 %	54 %	34 %	50 %
	Dont recrutements saisonniers	0 %	0 %	0 %	0 %
Provence – Alpes – Côte d'Azur	Nombre de projets de recrutement	696	1 207	1 022	2 925
	Dont recrutements jugés a priori difficiles	78 %	64 %	50 %	62 %
	Dont recrutements saisonniers	3 %	9 %	0 %	4 %

Source : France Travail – Enquête besoins en main-d'œuvre (BMO) 2025 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Contenu des métiers au sens de la nomenclature FAP 2021

Le métier « Éducateur spécialisé et autres intervenants socio-éducatifs » regroupe les éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, éducateurs de jeunes enfants, les éducateurs techniques spécialisés, les moniteurs d'ateliers (*i.e.* les animateurs éducateurs, moniteurs d'établissement et services d'aide par le travail (ESAT), éducateurs en milieu ouvert, etc.).

Le métier « Professionnel de l'Action sociale » regroupe les agents de médiation conjugale et familiale et aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique, les professionnels de l'action et la médiation sociale (*i.e.* les assistants de services sociaux, les assistants socio-éducatifs, les conseillers en économie sociale et familiale, etc), et les accueillants et médiateurs sociaux.

Les projets de recrutement dans le secteur de l'Action sociale se concentrent principalement sur les postes d'éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs, métier qui rassemble 41 % des intentions d'embauche du secteur. Les difficultés de recrutement sur ce poste sont particulièrement importantes dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, avec respectivement 97 % et 93 % de recrutements jugés *a priori* difficiles.

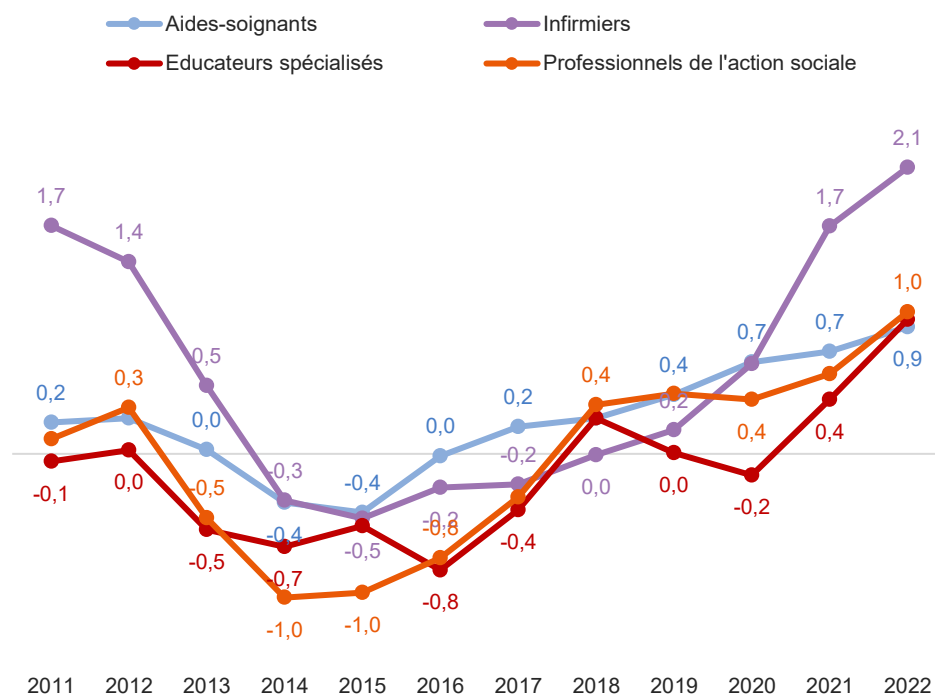
Les professionnels de l'Action sociale sont également très recherchés par les recruteurs. Ils représentent 35 % des projets d'embauche de l'Action sociale. Les difficultés de recrutement apparaissent plus faibles sur ce poste avec un recrutement sur deux jugé *a priori* difficile. Les employeurs des Alpes-de-Haute-Provence, et dans une moindre mesure, des Bouches-du-Rhône sont confrontés à des difficultés plus marquées avec respectivement 77 % et 59 % des recrutements jugés *a priori* difficiles.

Si les aides médico-psychologiques ont un poids moins important dans les projets de recrutement de la région (24 % des projets de recrutement dans l'Action sociale), les employeurs font état de difficultés de recrutement plus importantes sur ces postes, avec 78 % des recrutements jugés *a priori* difficiles. Ces difficultés sont particulièrement importantes dans les départements des Hautes-Alpes (100 %, sur un effectif assez faible) et des Bouches-du-Rhône (80 %).

Enfin, on observe une très faible saisonnalité des emplois dans le secteur de l'Action sociale. L'essentiel des recrutements saisonniers d'éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs se concentrent sur les départements du Var, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, la part des emplois saisonniers pour ce métier tombant sous les 5 % dans les autres départements.

4. Une tension en hausse dans les métiers de la Santé et de l'Action sociale

GRAPHIQUE 3 : Évolution de la tension dans quatre métiers (nomenclature FAP 2021) de la Santé et de l'Action sociale entre 2011 et 2022



Source : Dares, France Travail – Métiers en tension 2022 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Pour chaque métier, un indicateur synthétique de tension est calculé. Il prend en compte les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs, le rapport entre offres et demandes d'emploi, ainsi que la facilité pour les demandeurs d'emploi à retrouver un emploi. Un métier est considéré en tension lorsque l'indicateur atteint 4, et en tension forte lorsqu'il atteint 5. La méthodologie détaillée de cette analyse figure en annexe.

L'analyse des tensions sur les métiers de la Santé et de l'Action sociale entre 2011 et 2022 met en lumière des dynamiques contrastées et des points de convergence entre les différents métiers concernés, à savoir les aides-soignants, les infirmiers, les éducateurs spécialisés et les professionnels de l'Action sociale.

Sur l'ensemble de la période, une tendance générale se dégage. Après une tendance à la baisse jusqu'en 2014-2015, une hausse progressive de la tension s'observe à partir de la fin des années 2010. Tous les métiers connaissent un renforcement notable de la tension sur les dernières années, traduisant une pression croissante sur le marché de l'emploi.

Des divergences apparaissent toutefois dans les trajectoires selon les professions. Ainsi, les infirmiers se distinguent par une montée plus rapide et marquée de la tension, tandis qu'elle reste plus modérée pour les aides-soignants et les éducateurs spécialisés.

5. Près d'un quart des déclarations préalables à l'embauche dans la Santé et l'Action sociale

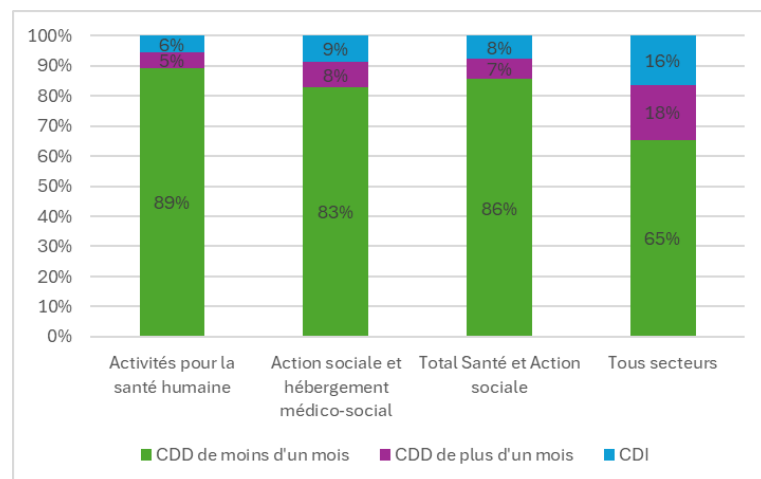
TABLEAU 6 : Les déclarations préalables à l'embauche dans la Santé et l'Action sociale en Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2024

	Activités pour la santé humaine	Action sociale et hébergement médico-social	Total Santé et Action sociale	Tous secteurs
CDD de moins d'un mois	213 484	284 208	497 692	1 590 384
CDD de plus d'un mois	12 094	28 205	40 299	440 727
CDI	13 698	30 234	43 932	400 480
Provence – Alpes – Côte d'Azur	239 276	342 647	581 923	2 431 591

Source : URSSAF - données sur les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) 2024 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale représentent plus d'une embauche sur cinq en région (24 %) en 2024.

GRAPHIQUE 4 – Répartition par type de contrat des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dans la Santé et l'Action sociale.



Dans la Santé, 89 % des embauches se portent sur des CDD de moins d'un mois (contre 65 % pour l'ensemble des secteurs de la région). Ce type d'embauche est particulièrement courant dans la Santé dans le cadre des remplacements de personnel en congés, en arrêt maladie ou en formation.

Pour information

Le champ des données Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les non-fonctionnaires.

Les embauches classées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » qui appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

Source : URSSAF - données sur les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) 2024 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

6. Le profil sociodémographique des actifs en emploi dans la Santé et l'Action sociale

Les emplois de la Santé et de l'Action sociale (tableau 7) demeurent majoritairement féminisés, notamment dans les professions de la petite enfance et de la prise en charge des femmes enceintes : *Auxiliaires de puériculture* (99 % de femmes en 2022), les *Assistants maternels agréés* (98 %), les *Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants* (97 %) et les *Sage-femmes* (96 %). À l'inverse, le métier d'*Ambulanciers* reste essentiellement exercé par des hommes (76 % des actifs et jusqu'à 82 % dans les Bouches-du-Rhône).

Le métier d'*éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers* est également peu féminisé (39 % de femmes en région).

Par ailleurs, plusieurs métiers connaissent un vieillissement de leurs effectifs. Plus de la moitié des *Assistants familiaux, familles d'accueil* et des *employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers* ont plus de 50 ans en 2022 (respectivement 62 % et 53 %). À l'inverse, les moins de 26 ans sont très présents parmi les *Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants* (26 %) et les *Opticiens, prothésistes et Autres spécialistes de l'appareillage médical* (16 %). Dans les Bouches-du-Rhône, 20 % des *Opticiens, prothésistes et Autres spécialistes de l'appareillage médical* ont moins de 26 ans ; 31 % des *Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants*.

Le temps partiel est très répandu en région dans différents métiers de l'Action sociale : *Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants* (71 %), *Aides médico-psychologiques et professions assimilées* (61 %), *Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux* (61 %), *Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers* (53 %), *Auxiliaires de vie sociale* (49 %).

Dans l'ensemble, les métiers de la Santé et de l'Action sociale procurent aux actifs salariés des emplois stables (84 % de CDI ou fonctionnaires). À noter cependant la très faible part d'emplois stables chez les *Aides médico-psychologiques et professions assimilées* (53 %).

Note méthodologique

Les effectifs en emploi structurés par sexe, quotité et statut présentés dans les tableaux de cette section se fondent sur le millésime 2022 du recensement de la population (RP) effectué par l'Insee. Cette livraison est la première à employer la nomenclature 2020 des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) représentant une rupture avec la précédente nomenclature en vigueur de 2003 à 2019 (par exemple, la PCS 563a de la nomenclature 2003 *Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil* se décompose dans la nomenclature 2020 en trois PCS que sont 56C1 *Assistants familiaux*, 56C2 *Assistants maternels agréés* et 56C3 *Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants*). Cette discontinuité empêche de comparer les effectifs du RP 2022 avec ceux des précédents millésimes, de sorte que les tendances proposées dans le tableau 7 consacreront la période la plus récente sur laquelle le périmètre des PCS reste identique, soit 2016-2021. S'agissant de PCS de la nomenclature 2020 en provenance d'une même PCS de la nomenclature 2003, les données d'évolution seront présentées selon une modalité unique pour le regroupement des PCS 2020.

TABLEAU 7 : Caractéristiques des actifs en emploi dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale en Région en 2022

	Effectif 2022	Évolution 2016-2021	Part des femmes	Part des moins de 26 ans	Part des plus de 50 ans	Part des salariés	Part des emplois stables*	Part du temps partiel 2022	Part du temps partiel 2016
Agents de service des établissements de santé	23 619	stable	78 %	8 %	41 %	100 %	81 %	22 %	25 %
Aides-soignants	33 231	7 %	89 %	10 %	32 %	100 %	83 %	16 %	18 %
Ambulanciers	3 983	10 %	24 %	5 %	23 %	100 %	90 %	4 %	6 %
Auxiliaires de puériculture	8 730	17 %	99 %	14 %	20 %	100 %	82 %	20 %	24 %
Cadres de santé	4 768	8 %	87 %	2 %	40 %	100 %	95 %	10 %	10 %
Infirmiers en soins généraux salariés	31 276	6 %	85 %	10 %	23 %	100 %	91 %	16 %	20 %
Infirmiers libéraux	15 378	26 %	79 %	1 %	31 %	0 %	0 %	7 %	9 %
Infirmiers spécialisés salariés	3 816	-2 %	87 %	6 %	31 %	100 %	92 %	23 %	24 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	10 332	19 %	54 %	7 %	29 %	16 %	83 %	14 %	11 %
Opticiens, prothésistes et autres spécialistes de l'appareillage médical	5 428	8 %	51 %	16 %	23 %	71 %	87 %	13 %	11 %
Préparateurs en pharmacie	7 388	stable	91 %	12 %	22 %	100 %	87 %	22 %	26 %
Sage-femmes	1 991	6 %	96 %	7 %	20 %	74 %	89 %	28 %	30 %
Spécialistes de la rééducation de la motricité, du langage et de la vue	8 912	19 %	79 %	9 %	21 %	31 %	87 %	23 %	25 %
Techniciens médicaux	5 015	stable	70 %	12 %	27 %	100 %	94 %	14 %	17 %
Total Santé	163 867	+ 8 %	80 %	9 %	29 %	80 %	86 %	16 %	19 %
Aides médico-psychologiques et professions assimilées	11 662	132 %	93 %	3 %	37 %	100 %	53 %	61 %	32 %
Assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale	8 449	10%	91 %	6 %	30 %	100 %	86 %	20 %	26 %
Assistants familiaux, familles d'accueil	1 691		91 %	4 %	62 %	100 %	91 %	12 %	
Assistants maternels agréés	12 372	-7 %	98 %	3 %	41 %	100 %	88 %	17 %	31 %
Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants	2 272		97 %	26 %	38 %	100 %	65 %	71 %	
Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	27 637		93 %	5 %	49 %	97 %	83 %	61 %	
Auxiliaires de vie sociale	11 331	-1 %	95 %	5 %	48 %	98 %	87 %	49 %	64 %
Directeurs et cadres du travail social et de l'animation socio-culturelle	6 379	16 %	67 %	2 %	35 %	100 %	91 %	10 %	12 %
Éducateurs de jeunes enfants	1 768	18 %	96 %	14 %	22 %	100 %	76 %	20 %	19 %
Éducateurs spécialisés	9 805	14 %	71 %	10 %	24 %	100 %	81 %	16 %	17 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers	1 283	21 %	39 %	1 %	45 %	100 %	93 %	7 %	7 %
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	7 208	- 22 %	91 %	2 %	53 %	100 %	80 %	53 %	59 %
Moniteurs éducateurs	2 047	2 %	68 %	11 %	24 %	100 %	78 %	12 %	19 %
Total Action sociale	103 904	+ 5 %	89 %	5 %	41 %	99 %	81 %	40 %	45 %
Total métiers de la Santé et de l'Action sociale	267 771	+ 7 %	84 %	7 %	34 %	88 %	84 %	26 %	29 %
Total tous métiers	2 039 831	+ 6 %	49 %	10 %	31 %	84 %	85 %	16 %	21 %

*Part des salariés en emploi stable (CDI ou titulaires de la fonction publique).

Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), nomenclature PCS 2020 (niveau le plus fin, 311 professions).

s = secret statistique.

Source : Insee – RP au lieu de résidence 2020-2024, millésimé 2022 ; millésime 2021 comparé au millésime 2016 (pour les évolutions) – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Alpes-de-Haute-Provence :

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'âge des professionnels de la Santé est dans l'ensemble plus élevé qu'en moyenne régionale, 33 % des actifs en emploi en 2022 ayant plus de 50 ans (29 % en région) et seulement 6 % étant âgés de moins de 26 ans (9 % en région). En particulier, un *Cadre de santé* sur deux (40 % en région) et près des trois quarts des *Employés de maison et personnels de ménages chez les particuliers* (53 % en région) ont plus de 50 ans. La part d'emplois stables est inférieure dans les secteurs de la Santé (83 %, 86 % en région) comme dans l'Action sociale (74 %, 81 % en région). Le temps partiel est plus répandu à la fois dans les métiers de la Santé (29 %, 16 % en région) et dans ceux de l'Action sociale (43 %, 40 % en région).

TABLEAU 8 : Caractéristiques des actifs en emploi dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale dans les Alpes-de-Haute-Provence en 2022

	Effectif 2022	Part des femmes	Part des moins de 26 ans	Part des plus de 50 ans	Part des salariés	Part des emplois stables*	Part du temps partiel
Agents de service des établissements de santé	968	76 %	7 %	37 %	100 %	77 %	24 %
Aides-soignants	1 435	93 %	7 %	35 %	100 %	80 %	17 %
Ambulanciers	238	44 %	11 %	28 %	100 %	81 %	6 %
Auxiliaires de puériculture	186	100 %	14 %	30 %	100 %	89 %	26 %
Cadres de santé	156	86 %	s	50 %	100 %	85 %	27 %
Infirmiers en soins généraux salariés	968	84 %	8 %	34 %	100 %	90 %	25 %
Infirmiers libéraux	359	87 %	s	35 %	0 %	-	6 %
Infirmiers spécialisés salariés	56	s	0 %	42 %	100 %	s	40 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	356	49 %	4 %	33 %	19 %	70 %	16 %
Opticiens, prothésistes et autres spécialistes de l'appareillage médical	133	61 %	13 %	16 %	76 %	84 %	13 %
Préparateurs en pharmacie	259	92 %	7 %	26 %	100 %	85 %	34 %
Sage-femmes	35	100 %	s	32 %	s	s	48 %
Spécialistes de la rééducation de la motricité, du langage et de la vue	222	74 %	10 %	21 %	43 %	s	35 %
Techniciens médicaux	94	83 %	s	42 %	100 %	s	21 %
Total Santé	5 465	80 %	6 %	33 %	82 %	83 %	29 %
Aides médico-psychologiques et professions assimilées	393	91 %	s	38 %	100 %	54 %	66 %
Assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale	315	96 %	s	33 %	100 %	85 %	15 %
Assistants familiaux, familles d'accueil	88	84 %	0 %	47 %	100 %	s	s
Assistants maternels agréés	363	s	3 %	41 %	100 %	67 %	21 %
Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	903	93 %	2 %	53 %	97 %	68 %	68 %
Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants	42	100 %	s	49 %	100 %	42 %	58 %
Auxiliaires de vie sociale	273	s	s	55 %	s	84 %	55 %
Directeurs et cadres du travail social et de l'animation socio-culturelle	236	77 %	s	41 %	100 %	90 %	9 %
Éducateurs de jeunes enfants	71	100 %	s	45 %	100 %	63 %	19 %
Éducateurs spécialisés	380	77 %	12 %	34 %	100 %	73 %	20 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers	61	38 %	0 %	41 %	100 %	100 %	0 %
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	141	s	s	73 %	100 %	75 %	76 %
Moniteurs éducateurs	131	54 %	s	27 %	100 %	69 %	8 %
Total Action sociale	3 397	84 %	4 %	41 %	99 %	74 %	43 %

*Part des salariés en emplois stables (CDI ou titulaires de la fonction publique).

Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), nomenclature PCS 2020 (niveau le plus fin, 311 professions). s = secret statistique. nb : les effectifs inférieurs à 200 sont à interpréter avec précaution.

Source : Insee – RP au lieu de travail 2020-2024, millésimé 2022 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Hautes-Alpes :

Les Hautes-Alpes se caractérisent par une plus forte part d'actifs de plus de 50 ans dans les métiers de la Santé (33 %, 29 % en région) comme dans ceux de l'Action sociale (44 %, 41 % en région), les *Agents de service des établissements de santé* étant par exemple majoritairement âgés de plus de 50 ans (52 %, 41 % en région) tout comme les *Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants* (54 %, 38 % en région). Les moins de 26 ans sont dans l'ensemble moins représentés qu'en région, leur part ressortant essentiellement parmi les *Auxiliaires de puériculture* (23 %, 14 % en région) et les *Éducateurs de jeunes enfants* (23 %, 14 % en région). Les métiers de la Santé font état d'une moindre part globale d'emplois stables (84 % contre 86 % en région) et d'une plus forte proportion de contrat à temps partiel (29 % contre 16 % en région) qu'en région, la réciproque se vérifiant parmi les métiers de l'Action sociale. Le temps partiel concerne ainsi 42 % des *Préparateurs en pharmacie* (26 % en moyenne régionale) et 41 % des *Auxiliaires de puériculture* (24 % en région).

TABLEAU 9 : Caractéristiques des actifs en emploi dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale dans les Hautes-Alpes en 2022

	Effectif 2022	Part des femmes	Part des moins de 26 ans	Part des plus de 50 ans	Part des salariés	Part des emplois stables*	Part du temps partiel
Agents de service des établissements de santé	992	65 %	6 %	52 %	100 %	81 %	24 %
Aides-soignants	1 470	88 %	6 %	41 %	100 %	81 %	31 %
Ambulanciers	142	23 %	s	25 %	100 %	76 %	7 %
Auxiliaires de puériculture	255	100 %	23 %	18 %	100 %	65 %	41 %
Cadres de santé	174	83 %	0 %	38 %	100 %	94 %	30 %
Infirmiers en soins généraux salariés	1 272	89 %	6 %	24 %	100 %	89 %	38 %
Infirmiers libéraux	405	84 %	0 %	36 %	0 %	-	12 %
Infirmiers spécialisés salariés	108	85 %	s	33 %	100 %	100 %	40 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	537	62 %	3 %	15 %	14 %	84 %	21 %
Opticiens, prothésistes et autres spécialistes de l'appareillage médical	152	62 %	19 %	12 %	65 %	90 %	16 %
Préparateurs en pharmacie	253	91 %	5 %	34 %	100 %	86 %	42 %
Sage-femmes	70	s	15 %	18 %	69 %	100 %	25 %
Spécialistes de la rééducation de la motricité, du langage et de la vue	347	82 %	9 %	18 %	37 %	s	26 %
Techniciens médicaux	130	66 %	s	42 %	100 %	s	23 %
Total Santé	6 306	80 %	6 %	33 %	82 %	84 %	29 %
Aides médico-psychologiques et professions assimilées	421	89 %	5 %	44 %	100 %	53 %	64 %
Assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale	247	95 %	s	35 %	100 %	84 %	34 %
Assistants familiaux, familles d'accueil	47	100 %	0 %	64 %	100 %	68 %	s
Assistants maternels agréés	348	100 %	s	43 %	100 %	80 %	13 %
Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	817	87 %	3 %	47 %	96 %	77 %	67 %
Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants	28	100 %	0 %	54 %	100 %	64 %	s
Auxiliaires de vie sociale	333	93 %	4 %	52 %	96 %	80 %	56 %
Directeurs et cadres du travail social et de l'animation socio-culturelle	235	67 %	s	42 %	100 %	80 %	10 %
Éducateurs de jeunes enfants	41	100 %	23 %	s	100 %	75 %	s
Éducateurs spécialisés	449	69 %	10 %	23 %	100 %	77 %	25 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers	66	34 %	0 %	33 %	100 %	s	29 %
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	112	83 %	9 %	43 %	100 %	60 %	62 %
Moniteurs éducateurs	137	64 %	7 %	25 %	100 %	82 %	18 %
Total Action sociale	3 280	84 %	4 %	41 %	99 %	75 %	43 %

*Part des salariés en emplois stables (CDI ou titulaires de la fonction publique).

Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), nomenclature PCS 2020 (niveau le plus fin, 311 professions). s = secret statistique. nb : les effectifs inférieurs à 200 sont à interpréter avec précaution.

Source : Insee – RP au lieu de travail 2020-2024, millésimé 2022 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Alpes-Maritimes :

Les Alpes-Maritimes consacrent une part d'actifs en emploi de plus de 50 ans légèrement supérieure dans les métiers de l'Action sociale (44 % contre 41 % en région) comme dans ceux de la Santé (30 % contre 29 % en région). La part des emplois stables est globalement similaire à la moyenne régionale dans les métiers de la Santé comme ceux de l'Action sociale, elle atteint toutefois 91 % chez les *Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs* (83 % en région) compte tenu d'une part identique de non-salariés dans le département par rapport à la moyenne régionale (84 %). Le temps partiel est enfin moins fréquent à la fois parmi les métiers de la Santé (13 %, 16 % en région) et ceux de l'Action sociale (36 %, 40 % en région), les *Infirmiers en soins généraux salariés* et les *Éducateurs spécialisés* se distinguant par une part d'emplois à temps partiel nettement moindre (11 % pour les deux professions) qu'en moyenne régionale (16 % pour les deux professions).

TABLEAU 10 : Caractéristiques des actifs en emploi dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale dans les Alpes-Maritimes en 2022

	Effectif 2022	Part des femmes	Part des moins de 26 ans	Part des plus de 50 ans	Part des salariés	Part des emplois stables*	Part du temps partiel
Agents de service des établissements de santé	5 152	77 %	11 %	38 %	100 %	81 %	18 %
Aides-soignants	6 975	88 %	9 %	34 %	100 %	84 %	12 %
Ambulanciers	620	25 %	8 %	18 %	100 %	91 %	2 %
Auxiliaires de puériculture	1 933	s	15 %	22 %	100 %	80 %	14 %
Cadres de santé	795	89 %	4 %	35 %	100 %	97 %	6 %
Infirmiers en soins généraux salariés	5 791	87 %	11 %	25 %	100 %	93 %	11 %
Infirmiers libéraux	2 914	79 %	2 %	34 %	0 %	-	5 %
Infirmiers spécialisés salariés	802	88 %	8 %	34 %	100 %	94 %	21 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	2 042	56 %	5 %	31 %	16 %	91 %	13 %
Opticiens, prothésistes et autres spécialistes de l'appareillage médical	1 199	41 %	10 %	30 %	66 %	88 %	12 %
Préparateurs en pharmacie	1 682	88 %	15 %	23 %	100 %	86 %	17 %
Sage-femmes	416	97 %	5 %	18 %	69 %	87 %	21 %
Spécialistes de la rééducation de la motricité, du langage et de la vue	2 093	78 %	9 %	21 %	28 %	87 %	21 %
Techniciens médicaux	1 075	73 %	13 %	27 %	100 %	96 %	16 %
Total Santé	33 488	80 %	9 %	30 %	80 %	87 %	13 %
Aides médico-psychologiques et professions assimilées	2 025	93 %	2 %	36 %	100 %	55 %	56 %
Assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale	1 551	91 %	6 %	30 %	100 %	89 %	17 %
Assistants familiaux, familles d'accueil	298	86 %	s	68 %	100 %	90 %	12 %
Assistants maternels agréés	2 625	98 %	2 %	45 %	100 %	89 %	12 %
Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	5 594	92 %	4 %	53 %	97 %	82 %	57 %
Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants	404	s	24 %	33 %	s	61 %	64 %
Auxiliaires de vie sociale	2 406	94 %	6 %	51 %	98 %	89 %	46 %
Directeurs et cadres du travail social et de l'animation socio-culturelle	1 341	66 %	1 %	38 %	s	92 %	7 %
Éducateurs de jeunes enfants	447	91 %	11 %	22 %	100 %	78 %	13 %
Éducateurs spécialisés	1 774	71 %	12 %	26 %	100 %	82 %	11 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers	224	48 %	s	51 %	100 %	90 %	s
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	2 593	90 %	2 %	52 %	100 %	82 %	47 %
Moniteurs éducateurs	306	72 %	15 %	25 %	100 %	73 %	12 %
Total Action sociale	21 589	89 %	5 %	44 %	99 %	82 %	36 %

*Part des salariés en emplois stables (CDI ou titulaires de la fonction publique).

Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), nomenclature PCS 2020 (niveau le plus fin, 311 professions). s = secret statistique. nb : les effectifs inférieurs à 200 sont à interpréter avec précaution.

Source : Insee – RP au lieu de travail 2020-2024, millésimé 2022 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Bouches-du-Rhône :

Dans les Bouches-du-Rhône, les actifs sont dans l'ensemble plus jeunes parmi les métiers de la Santé (10 % de moins de 26 ans contre 9 % en région, 27 % de plus de 50 ans contre 29 % en région) comme ceux de l'Action sociale (6 % de moins de 26 ans contre 5 % en région et 38 % de plus de 50 ans contre 41 % en région). Les parts d'emplois stables et d'emplois à temps partiel sont proches de celles observées en moyenne en région, l'emploi à temps partiel étant moins répandu chez les *Infirmiers spécialisés salariés* (20 %, 23 % en région) et les *Moniteurs éducateurs* (9 % contre 12 % en région) ; à rebours de ce constat près d'un *Éducateur de jeunes enfants* sur quatre (24 %) travaille à temps partiel, contre 20 % en moyenne régionale.

TABLEAU 11 : Caractéristiques des actifs en emploi dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale dans les Bouches-du-Rhône en 2022

	Effectif 2022	Part des femmes	Part des moins de 26 ans	Part des plus de 50 ans	Part des salariés	Part des emplois stables*	Part du temps partiel
Agents de service des établissements de santé	9 399	77 %	7 %	40 %	100 %	84 %	21 %
Aides-soignants	12 308	90 %	12 %	29 %	100 %	83 %	17 %
Ambulanciers	1 585	18 %	3 %	25 %	100 %	90 %	4 %
Auxiliaires de puériculture	3 962	99 %	16 %	21 %	100 %	83 %	21 %
Cadres de santé	2 225	85 %	1 %	42 %	100 %	97 %	8 %
Infirmiers en soins généraux salariés	14 378	85 %	12 %	21 %	100 %	91 %	15 %
Infirmiers libéraux	6 770	77 %	1 %	30 %	0 %	-	6 %
Infirmiers spécialisés salariés	1 767	85 %	5 %	28 %	100 %	91 %	20 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	4 151	53 %	10 %	30 %	17 %	80 %	15 %
Opticiens, prothésistes et autres spécialistes de l'appareillage médical	2 218	49 %	20 %	21 %	75 %	85 %	13 %
Préparateurs en pharmacie	2 733	90 %	11 %	20 %	100 %	90 %	21 %
Sage-femmes	839	96 %	8 %	21 %	81 %	90 %	28 %
Spécialistes de la rééducation de la motricité, du langage et de la vue	3 677	80 %	10 %	20 %	33 %	84 %	24 %
Techniciens médicaux	2 364	69 %	12 %	25 %	100 %	94 %	12 %
Total Santé	68 375	80 %	10 %	27 %	80 %	87 %	16 %
Aides médico-psychologiques et professions assimilées	5 288	92 %	4 %	34 %	100 %	52 %	62 %
Assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale	3 681	89 %	7 %	30 %	100 %	86 %	17 %
Assistants familiaux, familles d'accueil	654	92 %	5 %	58 %	100 %	91 %	14 %
Assistants maternels agréés	4 921	98 %	5 %	40 %	100 %	88 %	19 %
Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	9 891	93 %	5 %	45 %	97 %	84 %	58 %
Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants	1 071	96 %	31 %	38 %	100 %	65 %	78 %
Auxiliaires de vie sociale	4 000	94 %	5 %	47 %	98 %	87 %	47 %
Directeurs et cadres du travail social et de l'animation socio-culturelle	2 813	66 %	3 %	33 %	99 %	91 %	11 %
Éducateurs de jeunes enfants	780	96 %	16 %	20 %	100 %	78 %	24 %
Éducateurs spécialisés	4 285	70 %	10 %	21 %	100 %	82 %	15 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers	534	38 %	s	42 %	100 %	94 %	6 %
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	2 213	90 %	4 %	51 %	99 %	80 %	54 %
Moniteurs éducateurs	727	64 %	12 %	26 %	100 %	82 %	9 %
Total Action sociale	40 858	88 %	6 %	38 %	99 %	81 %	39 %

*Part des salariés en emplois stables (CDI ou titulaires de la fonction publique).

Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), nomenclature PCS 2020 (niveau le plus fin, 311 professions). s = secret statistique. nb : les effectifs inférieurs à 200 sont à interpréter avec précaution.

Source : Insee – RP au lieu de travail 2020-2024, millésimé 2022 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Var :

Dans le Var, la structure en âge des professionnels de la Santé comme ceux de l'Action sociale est proche de la moyenne régionale, les plus de 50 ans étant aussi nombreux dans les métiers de la Santé (plus fréquents notamment chez les *Techniciens médicaux*, le constat opposé s'observant chez les *Auxiliaires de puériculture*) et légèrement plus dans les métiers de l'Action sociale (43 % contre 41 % en région toutes professions confondues, la tendance se vérifiant dans la majorité des métiers). La part des emplois à temps partiel est un peu plus faible au sein des métiers de la Santé (15 % contre 16 % en région) mais supérieure parmi les métiers de l'Action sociale (44 % globalement contre 40 % en région), en particulier chez les *Assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale* (28 %, 20 % en région) et les *Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants* (68 %, 61 % en région). La part des emplois stables est proche dans sa structure de celle observée en région, elle est toutefois en dessous de la moyenne régionale chez les *Sage-femmes* (84 %, 89 % en région).

TABLEAU 12 : Caractéristiques des actifs en emploi dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale dans le Var en 2022

	Effectif 2022	Part des femmes	Part des moins de 26 ans	Part des plus de 50 ans	Part des salariés	Part des emplois stables*	Part du temps partiel
Agents de service des établissements de santé	4 395	80 %	7 %	44 %	100 %	78 %	23 %
Aides-soignants	7 258	88 %	9 %	32 %	100 %	84 %	13 %
Ambulanciers	829	28 %	4 %	22 %	100 %	94 %	2 %
Auxiliaires de puériculture	1 573	99 %	12 %	14 %	100 %	82 %	21 %
Cadres de santé	929	90 %	3 %	41 %	100 %	94 %	8 %
Infirmiers en soins généraux salariés	5 720	85 %	9 %	24 %	100 %	90 %	14 %
Infirmiers libéraux	3 557	79 %	1 %	29 %	0 %	-	7 %
Infirmiers spécialisés salariés	659	85 %	7 %	30 %	100 %	91 %	19 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	2 321	51 %	5 %	27 %	14 %	85 %	8 %
Opticiens, prothésistes et autres spécialistes de l'appareillage médical	1 122	63 %	18 %	21 %	67 %	91 %	15 %
Préparateurs en pharmacie	1 586	93 %	13 %	22 %	100 %	86 %	20 %
Sage-femmes	384	94 %	6 %	21 %	64 %	84 %	24 %
Spécialistes de la rééducation de la motricité, du langage et de la vue	1 756	81 %	9 %	23 %	31 %	85 %	24 %
Techniciens médicaux	834	68 %	8 %	30 %	100 %	92 %	14 %
Total Santé	32 924	80 %	8 %	29 %	78 %	86 %	15 %
Aides médico-psychologiques et professions assimilées	2 054	95 %	3 %	43 %	100 %	51 %	63 %
Assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale	1 660	93 %	3 %	27 %	100 %	87 %	28 %
Assistants familiaux, familles d'accueil	347	93 %	4 %	62 %	100 %	92 %	14 %
Assistants maternels agréés	2 585	98 %	3 %	37 %	100 %	90 %	16 %
Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	7 110	93 %	5 %	51 %	97 %	85 %	63 %
Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants	506	97 %	21 %	41 %	100 %	67 %	68 %
Auxiliaires de vie sociale	2 971	96 %	5 %	49 %	97 %	88 %	52 %
Directeurs et cadres du travail social et de l'animation socio-culturelle	1 148	62 %	3 %	35 %	100 %	91 %	7 %
Éducateurs de jeunes enfants	286	s	19 %	19 %	100 %	77 %	18 %
Éducateurs spécialisés	1 784	74 %	7 %	23 %	100 %	84 %	17 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers	218	35 %	0 %	50 %	100 %	92 %	8 %
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	1 350	94 %	2 %	58 %	s	77 %	54 %
Moniteurs éducateurs	378	75 %	11 %	22 %	100 %	77 %	17 %
Total Action sociale	22 397	91 %	5 %	43 %	99 %	82 %	44 %

*Part des salariés en emplois stables (CDI ou titulaires de la fonction publique).

Source : Insee – RP au lieu de travail 2020-2024, millésimé 2022 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), nomenclature PCS 2020 (niveau le plus fin, 311 professions). s = secret statistique. nb : les effectifs inférieurs à 200 sont à interpréter avec précaution.

Vaucluse :

Le Vaucluse se distingue de la moyenne régionale par une part d'emplois à temps partiel supérieure à la fois parmi les professionnels de la Santé (21 % toutes professions confondues, 16 % en région) et ceux de l'Action sociale (44 % toutes professions confondues contre 40 % en région), 42 % des *Sage-femmes* (28 % en région) ou 28 % des *Éducateurs de jeunes enfants* (20 % en région) travaillant à temps partiel dans le département. La structure en âge témoigne d'une part d'actifs de plus de 50 ans légèrement supérieure à celle de la région dans les métiers de la Santé comme ceux de l'Action sociale. La part des emplois stables est en revanche inférieure à celle de la région parmi les professionnels de l'Action sociale (79 % contre 81 %), en particulier chez les *Éducateurs spécialisés* (65 % contre 81 % en région).

TABLEAU 13 : Caractéristiques des actifs en emploi dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale dans le Vaucluse en 2022

	Effectif 2022	Part des femmes	Part des moins de 26 ans	Part des plus de 50 ans	Part des salariés	Part des emplois stables*	Part du temps partiel
Agents de service des établissements de santé	2 713	85 %	7 %	40 %	100 %	78 %	26 %
Aides-soignants	3 785	92 %	9 %	33 %	100 %	82 %	22 %
Ambulanciers	570	28 %	9 %	23 %	100 %	91 %	6 %
Auxiliaires de puériculture	821	97 %	9 %	15 %	100 %	82 %	27 %
Cadres de santé	489	86 %	4 %	38 %	100 %	92 %	18 %
Infirmiers en soins généraux salariés	3 149	84 %	9 %	25 %	100 %	93 %	18 %
Infirmiers libéraux	1 372	85 %	1 %	30 %	0 %	-	13 %
Infirmiers spécialisés salariés	424	92 %	3 %	36 %	100 %	91 %	40 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	925	58 %	5 %	35 %	11 %	88 %	17 %
Opticiens, prothésistes et autres spécialistes de l'appareillage médical	605	51 %	13 %	24 %	75 %	87 %	16 %
Préparateurs en pharmacie	875	93 %	14 %	17 %	100 %	86 %	31 %
Sage-femmes	248	100 %	s	21 %	76 %	s	42 %
Spécialistes de la rééducation de la motricité, du langage et de la vue	818	77 %	8 %	23 %	26 %	93 %	20 %
Techniciens médicaux	519	67 %	14 %	23 %	100 %	95 %	18 %
Total Santé	17 309	82 %	8 %	30 %	83 %	86 %	21 %
Aides médico-psychologiques et professions assimilées	1 480	95 %	4 %	38 %	100 %	53 %	61 %
Assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale	995	89 %	5 %	31 %	100 %	83 %	23 %
Assistants familiaux, familles d'accueil	256	90 %	s	67 %	100 %	95 %	7 %
Assistants maternels agréés	1 530	98 %	4 %	45 %	100 %	86 %	18 %
Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	3 324	96 %	4 %	49 %	96 %	80 %	67 %
Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants	219	100 %	27 %	36 %	100 %	74 %	58 %
Auxiliaires de vie sociale	1 348	96 %	8 %	44 %	99 %	85 %	53 %
Directeurs et cadres du travail social et de l'animation socio-culturelle	606	78 %	s	36 %	100 %	88 %	16 %
Éducatrices de jeunes enfants	144	100 %	s	24 %	100 %	65 %	28 %
Éducatrices spécialisées	1 134	68 %	8 %	32 %	100 %	79 %	20 %
Éducatrices techniques spécialisées, moniteurs d'ateliers	180	36 %	s	44 %	100 %	90 %	9 %
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	799	94 %	2 %	56 %	100 %	77 %	66 %
Moniteurs éducatrices	367	72 %	10 %	20 %	100 %	77 %	14 %
Total Action sociale	12 383	90 %	5 %	42 %	99 %	79 %	44 %

*Part des salariés en emplois stables (CDI ou titulaires de la fonction publique).

Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), nomenclature PCS 2020 (niveau le plus fin, 311 professions). s = secret statistique. nb : les effectifs inférieurs à 200 sont à interpréter avec précaution.

Source : Insee – RP au lieu de travail 2020-2024, millésimé 2022 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

7. Les enjeux liés à l'emploi



Les fortes tensions sur les métiers tant dans la Santé que dans l'Action sociale, l'accentuation des besoins en main d'œuvre des employeurs (les aides-soignants et infirmiers étant toujours en tête des métiers les plus recherchés) soulèvent la nécessité de renforcer les actions permettant d'améliorer l'attractivité des formations médico-sociales, de faciliter les parcours professionnels du secteur et leurs conditions d'exercice. Répondre à cet enjeu est crucial pour assurer la continuité et la qualité des services à la population, notamment dans un contexte de vieillissement démographique et de précarisation croissante.

Les effectifs d'infirmiers libéraux sont en constante croissance alors que les infirmiers en soins généraux salariés sont de moins en moins nombreux. Ce changement de statut touche particulièrement le milieu hospitalier et s'est intensifié ces cinq dernières années avec les jeunes générations de professionnels. Comment freiner ce phénomène de bascule ?

Le vieillissement des professionnels du secteur de l'Action sociale s'accroît (40 % des salariés ont 50 ans et plus). Il concerne aussi deux métiers de la Santé : les agents de service hospitalier et les cadres de Santé. L'anticipation du renouvellement générationnel de ces professionnels est devenue le cœur des réflexions de la gestion des ressources humaines des établissements de la Santé et de l'Action sociale, publics ou privés.

III. Les formations dans la Santé et l'Action sociale

PERIMETRE FORMATION (DIPLOMES PRIS EN COMPTE DANS L'ANALYSE)

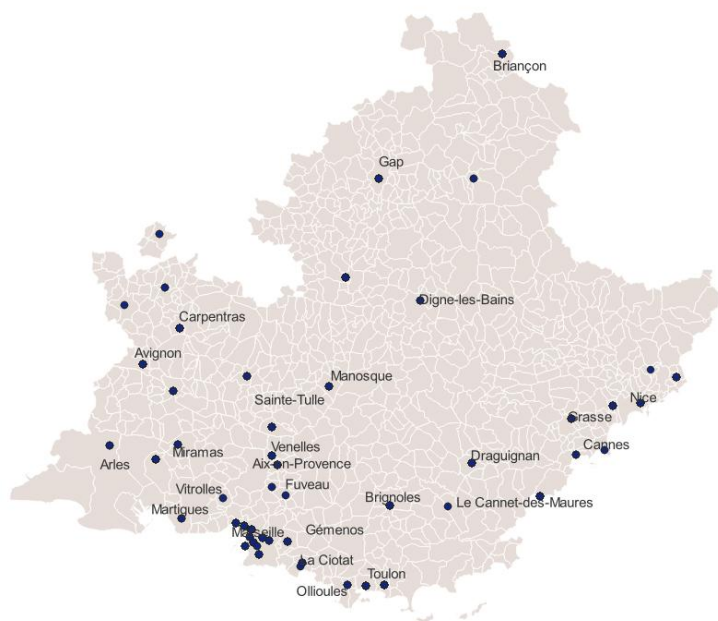
Les formations de la Santé	
	Diplôme d'État d'aide-soignant (AS)
	Diplôme d'État d'ambulancier (AMB)
	Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (AP)
	Diplôme d'État de psychomotricien (Psycho)
	Diplôme de cadre de santé (CS)
	Diplôme d'État d'ergothérapeute (Ergo)
	Diplôme d'État d'infirmier(ière) (IDE)
	Diplôme d'État de puéricultrice (Puer)
	Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (IBODE)
	Diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale (MERM)
	Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute (MK)
	Diplôme d'État de pédicure-podologue (PP)
	Diplôme d'État de préparateur en pharmacie hospitalière (PPH)
	Diplôme d'État d'infirmier anesthésiste (IADE)
	Diplôme d'État de sage-femme (SF)
Les formations de l'Action sociale	
	Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (AES)
	Diplôme d'État d'assistant familial (AF)
	Diplôme d'État de moniteur éducateur (ME)
	Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)
	Diplôme d'État d'assistant de service social (ASS)
	Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale (CESF)
	Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (EJE)
	Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (ES)
	Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (ETS)
	Certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs mention mesure judiciaire à la protection des majeurs (MJP)
	Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFDES)
	Diplôme d'État de médiateur familial (MF)
	Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFERUIS)
	Diplôme d'État d'ingénierie sociale (IS)

1. Les enquêtes sur les écoles de formation aux professions de la Santé et de l'Action sociale

Les enquêtes annuelles réalisées depuis 1980 par la DREES comporte deux volets : le premier volet se focalise sur les écoles et organismes de formation menant aux métiers de la Santé et de l'Action sociale (données chiffrées sur les formations et les flux de formés). Le second s'intéresse aux parcours des étudiants ayant suivi l'une de ces formations. L'enquête réalisée auprès des écoles de formation aux professions de santé (base des résultats de cette partie) permet d'identifier et de dénombrer les établissements de formation menant aux professions de santé non médicales et à la profession de sage-femme, de recueillir des informations sur le nombre d'élèves ou étudiants en formation. Cette enquête fournit ainsi des éléments sur les flux d'entrée et de sortie dans ces formations. Les résultats obtenus servent à analyser la démographie des professions de santé, tant au niveau national que régional.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 28 filières de formation sont proposées en région par 36 établissements.

CARTE 5 : Localisation des sites de formation dans le domaine de la Santé en Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2025



Source : Base régionale de l'offre de formation en 2024-2025 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur

CARTE 6 : Localisation des sites de formation dans le domaine de l'Action sociale en Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2025



Source : Base régionale de l'offre de formation en 2024-2025 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

TABLEAU 14 : Répartition départementale de l'offre de formation dans la Santé, en 2024-2025

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse
Niveau 3 - CAP-BEP						
Ambulancier	X	X	X	X	X	X
Niveau 4 - bac						
Aide-soignant	X	X	X	X	X	X
Auxiliaire de puériculture	X	X	X	X	X	X
Niveau 5 - bac + 2						
Préparateur en pharmacie hospitalière*				X		
Psychomotricien				X	X	
Niveau 6 - bac + 3						
Ergothérapeute				X	X	
Infirmier diplômé d'État	X	X	X	X	X	X
Infirmier en puériculture			X	X		
Manipulateur d'électroradiologie médicale				X	X	
Pédicure-podologue				X		
Niveau 7 et 8 - bac + 5 et plus						
Cadre de Santé			X	X		
Infirmier anesthésiste			X	X		
Infirmier de bloc opératoire			X	X		
Masseur-kinésithérapeute			X	X		
Sage-femme			X	X		

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* le diplôme d'État de préparateur en pharmacie hospitalière a été rénové en 2025 et est passé au niveau 6 (non concerné pour ces données)

Le département des Bouches-du-Rhône concentre la plus grande part des sessions de formation de la filière Santé dispensées en Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Les départements alpins et le Vaucluse sont plutôt bien dotés en matière d'offre de formation sur les premiers niveaux de qualification. La poursuite d'études oblige les étudiants à changer de département.

Les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône concentrent l'ensemble des formations de niveaux 7 et 8.

L'accès inégal aux formations spécialisées risque d'aggraver les déséquilibres des services de la Santé sur les territoires.

TABLEAU 15 : Les formations aux métiers de la Santé en région en 2023

	Effectifs (toutes années confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Nombre de diplômés	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **	Part d'alternants
Niveau 3 - CAP-BEP	358	0,7	288	91 %	5 %	1,6	7 %
Ambulancier	358	0,7	288	91 %	5 %	1,6	7 %
Niveau 4 - bac	3 735	7,2	2 629	92 %	15 %	1,9	17 %
Aide-soignant	2 875	5,6	1 988	92 %	17 %	1,7	13 %
Auxiliaire de puériculture	860	1,7	641	93 %	11 %	2,2	31 %
Niveau 5 – bac + 2	497	1,0	191	100 %	s	1,4	29 %
Préparateur en pharmacie hospitalière	44	0,1	45	100 %	s	1,4	38 %
Psychomotricien	453	0,9	146	97 %	3 %	-	28 %
Niveau 6 - bac + 3	8 861	17,1	2 433	97 %	6 %	1,7	2 %
Cadres de santé	143	0,3	144	100 %	0 %	1,3	0%
Ergothérapeute	179	0,3	57	93 %	8 %	3,0	0 %
Infirmier diplômé d'État	8 151	15,8	2 082	96 %	6 %	1,8	2 %
Infirmier puériculteur	70	0,1	89	97 %	s	1,6	0 %
Manipulateur ERM***	239	0,5	41	100 %	3 %	3,8	21 %
Pédicure-podologue	79	0,2	20	100 %	0 %	4,7	0 %
Niveaux 7 et 8 - bac + 5 et plus	1 489	2,9	371	92 %	2 %	11,4	5 %
Infirmier anesthésiste	141	0,3	51	100 %	s	1,7	0 %
Infirmier bloc opératoire	118	0,2	62	98 %	s	2,8	3 %
Kinésithérapeute	982	1,9	203	94 %	2 %	11,5	7 %
Sage-femme	248	0,5	55	74 %	3 %	27,3	0 %
Total	14 940	28,9	5 888	94 %	8 %	2,4	7 %

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 ; Conseil régional – SOLSTISS 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

2. Près de 15 000 inscrits en formation de la filière Santé, toutes années confondues

En région Provence – Alpes – Côte d’Azur, en 2023, 14 940 personnes se sont inscrites dans l’une des formations menant aux 15 diplômes des métiers de la santé, toutes années confondues ; plus de la moitié d’entre elles préparant le diplôme d’État d’infirmier.

Les formations dans le secteur de la santé enregistrent en région des taux de réussite supérieurs à 90 % pour l’intégralité des formations à l’exception du diplôme d’État de sage-femme (74 %), atteignant 100 % pour cinq d’entre elles (94 % en moyenne tous diplômes confondus). Les diplômes d’État d’infirmier et d’aide-soignant rassemblent près de 7 diplômés sur 10.

Plus de 1 000 alternants sont inscrits dans un centre de formation de la région dont une large majorité (61 %) suit un cursus pour obtenir un diplôme de niveau 3 ou 4. Dans certaines formations, la part d’alternants dépasse les 20 % de l’ensemble des inscrits :

- Préparateur en pharmacie (39 %) ;
- Auxiliaire de puériculture (31 %) ;
- Psychomotricien (28 %) ;
- Manipulateur en électroradiologie médicale (21 %).

Près de 1 200 interruptions de formation ont été recensées en région en 2023 (8 % des inscrits) dont la moitié sur les diplômes de niveau 3 ou 4. La formation d’aide-soignant fait face au plus important taux d’interruption (17 %), suivie par celle d’auxiliaire de puériculture (11 %).

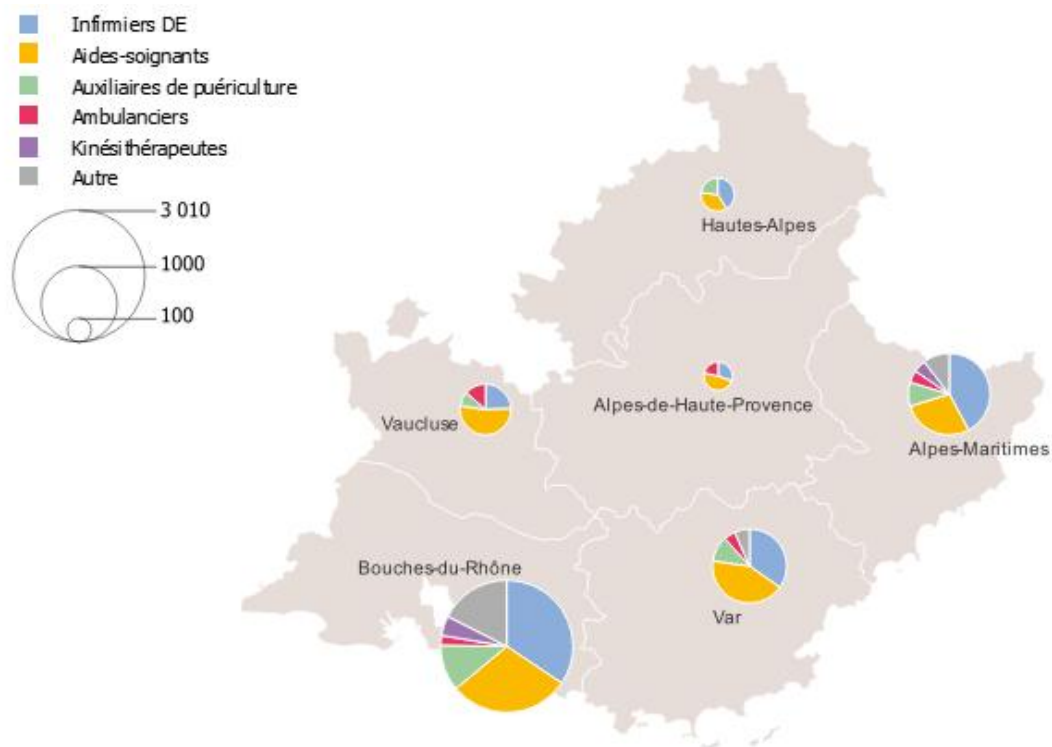
Lorsque le motif de ces interruptions est connu, la principale cause avancée est une raison personnelle (56 %) mais il peut être noté que les aspects financiers sont invoqués dans 7 % des cas.

Deux formations connaissent une très forte pression à l’entrée :

- La formation de sage-femme, avec 27 candidats pour une place en moyenne ;
- La formation de kinésithérapeute, avec 12 candidats par place.

3. Une forte concentration des diplômés de la Santé dans les départements littoraux

CARTE 7 : Répartition des diplômés dans les formations de la Santé en 2023



En lien avec la répartition des effectifs en formation, les départements des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et du Var concentrent les volumes de diplômés les plus importants de la région avec respectivement 3 010, 1 150 et 946 diplômés d'une formation dans la Santé.

Les effectifs diplômés en 2023 sont particulièrement réduits dans les autres départements de la région : 485 dans le Vaucluse, 218 dans les Hautes-Alpes et 136 dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

4. Alpes-de-Haute-Provence : des effectifs essentiellement inscrits dans la formation d’infirmier diplômé d’État

Trois formations dans le secteur de la santé étaient proposées en 2023 dans les Alpes-de-Haute-Provence : ambulancier (niveau 3), aide-soignant (niveau 4) et infirmier diplômé d’État (niveau 6). En 2024 a été ouverte une formation d’auxiliaire de puériculture accueillant étudiants en formation initiale comme apprentis.

En 2023, on recense 315 formés dont une majorité sont inscrits en formation d’infirmier diplômé d’État (59 %). Les femmes sont majoritaires dans ces cursus (à l’exception du diplôme d’État d’ambulancier), représentant en première année de formation 79 % des effectifs d’infirmier diplômé d’État et 87 % en formation d’aide-soignant.

Les formations dispensées dans le département affichent des taux de réussite proche de ceux de la moyenne régionale (respectivement 93 % et 94 %) ; mais avec un taux de réussite bien inférieur pour le diplôme d’État d’infirmier (83 % pour 96 % en région). En revanche, les formations d’aide-soignant enregistrent un taux de réussite supérieur à la moyenne régionale (respectivement 99 % et 92 %).

La part des interruptions de cursus est dans l’ensemble proche de la moyenne régionale (7 % toutes formations confondues pour 8 % en région) mais elle est plus marquée dans la formation d’aide-soignant (16 %, 17 % en région).

Globalement, le taux de pression dans ces formations est contenu, ne dépassant pas les 1,5 candidats pour une place sur le diplôme d’État d’infirmier.

TABLEAU 16 : Les effectifs en formation aux métiers de la Santé dans les Alpes-de-Haute-Provence en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Ambulanciers	30	1,8	0	40	30	33 %	24	24	100 %	nd	1,0
Niveau 4 - bac											
Aides-soignants	99	5,9	27	118	99	87 %	70	69	99 %	16 %	1,3
Niveau 6 - bac + 3											
Infirmiers DE	186	11,1	0	61	61	79 %	52	43	83 %	s	1,5
Total	315	18,9	27	219	190	79 %	146	136	93 %	7 %	1,3

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 ; Conseil régional – SOLSTISS 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d’Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l’entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l’accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

5. Hautes-Alpes : des interruptions plus fréquentes dans les formations d’infirmier DE et d’auxiliaire de puériculture

Quatre formations dans le secteur de la santé sont proposées dans les Hautes-Alpes : ambulancier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture (niveau 4) et infirmier diplômé d’État (niveau 6).

On recense 479 personnes, dont plus de la moitié (60 %) sont inscrites en formation d’infirmier diplômé d’État. Seules deux formations accueillent des alternants : celles d’auxiliaire de puériculture (27 % des inscrits) et d’aide-soignant (26 % des inscrits). Les formations du secteur de la santé dans le département accueillent une majorité de femmes, la part en première année de formation variant de 75 % sur le diplôme d’État d’infirmier à 97 % en formation d’auxiliaire de puériculture.

Les taux de réussite sont globalement en dessous des indicateurs régionaux, en particulier pour la formation d’ambulancier (67 %, 91 % en région) et d’infirmier DE (93 %, 96 % en région). Le diplôme d’État d’auxiliaire de puériculture est le seul à faire valoir un taux de réussite supérieur à la moyenne régionale (98 % contre 93 % en région).

La part des interruptions de formation (10 %) est supérieure à la moyenne régionale notamment au sein des promotions d’infirmiers DE (9 % contre 6 % en région) et d’auxiliaire de puériculture (13 %, 11 % en région).

Globalement, le taux de sélectivité de ces formations est contenu (1,5 candidat pour une place en moyenne), le plus fort taux de pression étant enregistré sur le diplôme d’auxiliaire de puériculture (1,7 candidat pour une place).

TABLEAU 17 : Les effectifs en formation aux métiers de la Santé dans les Hautes-Alpes en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Ambulanciers	30		nd	30	30	nd	36	24	67 %	nd	nd
Niveau 4 - bac											
Aides-soignants	99	7,0	15	107	99	76 %	82	69	84 %	13 %	1,4
Auxiliaires de puériculture	64	4,5	17	45	62	97 %	46	45	98 %	13 %	1,7
Niveau 6 - bac +3											
Infirmiers DE	286	20,1	0	95	95	75 %	86	80	93 %	9 %	1,3
Total	479	31,7	32	307	286	81 %	250	218	87 %	10 %	1,5

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 ; Conseil régional – SOLSTISS 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d’Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l’entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l’accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

6. Alpes-Maritimes : une pression importante sur la formation de kinésithérapeute

Dix formations dans le secteur de la santé sont proposées dans les Alpes-Maritimes : ambulancier (niveau 3), aide-soignant, auxiliaire de puériculture (niveau 4), infirmier diplômé d'État, infirmier puériculteur, cadre de santé (niveau 6), sage-femme, kinésithérapeute, infirmier anesthésiste et infirmier de bloc opératoire (niveau 7).

L'enquête Écoles recense plus de 3 000 personnes, dont 58 % sont inscrites en formation d'infirmier diplômé d'État. Un total de 114 alternants (4 % de l'ensemble des effectifs) sont enregistrés dans cinq des 10 formations dispensées dans le département, 73 % d'entre eux préparant un diplôme de niveau 4. Les femmes composent la majorité des effectifs inscrits en première année de formation (84 % toutes formations confondues), le diplôme d'État d'ambulancier étant le seul à être préparé par une majorité d'hommes (74 %).

Le taux de réussite atteint 95 % toutes formations confondues (94 % en région) et dépasse la moyenne régionale pour quatre des 10 diplômes (auxiliaire de puériculture, infirmier diplômé d'État, kinésithérapeute et infirmier anesthésiste). Les interruptions sont légèrement plus fréquentes (9 %) qu'en moyenne régionale (8 %), la part d'interruptions étant plus marquée dans les formations d'infirmier diplômé d'État (9 %, 6 % en région) et aide-soignant (18 % contre 17 % en région).

Toutes formations confondues, le taux de sélectivité (1,8) est inférieur à la moyenne régionale (2,4). Toutefois, le taux de pression à l'entrée de deux formations se révèle significativement supérieur à l'indicateur régional : on recense 16,2 candidats pour une place en formation de kinésithérapeute (11,5 en moyenne régionale) et 2,1 pour une place en formation d'infirmier diplômé d'État (1,8 en région), les Alpes-Maritimes étant le seul département dans lequel ce taux de pression est au-dessus de 2.

TABLEAU 18 : Les effectifs en formation aux métiers de la Santé dans les Alpes-Maritimes en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Ambulanciers	69	0,6	s	72	69	26 %	61	55	90 %	0 %	1,2
Niveau 4 - bac											
Aides-soignants	503	4,5	44	590	503	88 %	358	323	90 %	18 %	1,4
Auxiliaires de puériculture	170	1,5	39	137	149	100 %	113	109	96 %	9 %	2,4
Niveau 6 - bac +3											
Cadres de santé	29	0,3	0	60	29	93 %	35	35	100 %	0 %	1,4
Infirmiers DE	1 797	16,1	27	586	627	85 %	493	485	98 %	9 %	2,1
Infirmiers puériculteurs	22	0,2	0	40	22	100 %	33	30	91 %	s	2,1
Niveau 7 - bac +5 et plus											6,6
Sage-femmes	106	1,0	0	30	29	100 %	31	21	68 %	s	6,6
Kinésithérapeutes	338	3,0	s	97	113	58 %	57	57	100 %	2 %	16,2
Infirmiers anesthésistes	41	0,4	0	20	20	80 %	18	18	100 %	s	2,0
Infirmiers de bloc opératoire	40	0,4	0	30	17	88 %	17	17	100 %	0 %	1,1
Total	3 115	27,9	114	1 662	1 578	84 %	1 216	1 150	95 %	9 %	1,8

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d' Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

7. Bouches-du-Rhône : une très forte pression sur la formation de sage-femme

15 formations dans le secteur de la santé sont proposées dans les Bouches-du-Rhône : ambulancier (niveau 3), aide-soignant, auxiliaire de puériculture (niveau 4), préparateur en pharmacie hospitalière, psychomotricien (niveau 5), pédicure-podologue, manipulateur en électroradiologie médicale (ERM), ergothérapeute, infirmier diplômé d'État, infirmier puériculteur, cadre de santé (niveau 6), sage-femme, kinésithérapeute, infirmier de bloc opératoire et infirmier anesthésiste (niveau 7). Le département accueille la seule formation de préparateur en pharmacie hospitalière de la région.

L'enquête Écoles recense 7 924 personnes, dont plus de la moitié sont inscrites en formation d'infirmier diplômé d'État (54 %). Parmi l'ensemble des inscrits, environ 9 % suivent leur formation en alternance, la part d'alternants dépassant significativement la moyenne régionale dans les filières d'ambulancier (18 %, 7 % en région), d'auxiliaire de puériculture (46 %, 31 % en région), de psychomotricien (38 %, 28 % en région) ou encore de kinésithérapeute (11 %, 7 % en région). Les femmes représentent 82 % des inscrits en première année dans les formations du secteur et sont majoritaires dans l'intégralité des effectifs entrant à l'exception de ceux préparant un diplôme d'ambulancier.

Le taux de réussite de l'ensemble des formations est similaire à la moyenne régionale (94 %), atteignant même 100 % pour sept des 15 diplômes dispensés. La formation de sage-femme est la seule à présenter un taux de réussite inférieur à 90 %, ce taux étant toutefois au-dessus (79 %) de la moyenne tous départements confondus (74 %). Le taux d'interruption est inférieur (7 %) à la moyenne régionale (8 %), mais certaines formations font face à davantage d'interruptions qu'en moyenne sur l'ensemble des départements : 19 % d'interruptions sont recensées dans la formation d'aide-soignant (17 % en région) et 9 % en formation d'ambulancier (5 % en région). Le taux de pression toutes formations confondues est le plus élevé des départements de la région (3,2), la sélectivité à l'entrée des diplômés de sage-femme (46,2 candidats pour une place) et infirmier de bloc opératoire (12 candidats pour une place) se révélant nettement supérieure aux indicateurs régionaux respectifs (27,3 et 2,8).

TABLEAU 19 : Les effectifs en formation aux métiers de la Santé dans les Bouches-du-Rhône en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Ambulanciers	100	0,5	18	92	100	24 %	77	71	92 %	9 %	2,6
Niveau 4 - bac											
Aides-soignants	1 295	6,3	156	1 239	1 295	89 %	981	889	91 %	19 %	2,2
Auxiliaires de puériculture	437	2,1	199	318	394	98 %	368	341	93 %	11 %	2,3
Niveau 5 - bac +2											
Préparateurs en pharmacie hospitalière	44	0,2	s	60	44	82 %	45	45	100 %	s	1,4
Psychomotriciens	335	1,6	127	100	100	92 %	112	112	100 %	s	-
Niveau 6 - bac +3											
Cadres de santé	114	0,6	0	175	114	80 %	109	109	100 %	0 %	1,2
Pédicures podologues	79	0,4	0	30	29	76 %	20	20	100 %	0 %	4,7
Manipulateurs ERM	161	0,8	39	55	61	66 %	41	41	100 %	s	4,5
Ergothérapeutes	89	0,4	0	36	35	97 %	32	29	91 %	9 %	4,0
Infirmiers puériculteurs	48	0,2	0	80	48	100 %	59	59	100 %	0 %	1,4
Infirmiers DE	4 258	20,6	101	1 597	1 448	80 %	1 078	1 036	96 %	5 %	2,0
Niveau 7 - bac +5 et plus											
Infirmiers de bloc opératoire	78	0,4	s	60	40	85 %	46	45	98 %	s	12,0
Sage-femmes	142	0,7	0	36	37	100 %	43	34	79 %	4 %	46,2
Kinésithérapeutes	644	3,1	71	170	188	55 %	160	146	91 %	2 %	11,4
Infirmiers anesthésistes	100	0,5	0	52	50	64 %	33	33	100 %	s	1,6
Total	7 924	38,3	731	4 100	3 983	82 %	3 204	3 010	94 %	7 %	3,2

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

8. Var : le meilleur taux de réussite des départements de la Région toutes formations confondues

Sept formations sont recensées dans le Var dans le secteur de la santé : ambulancier (niveau 3), auxiliaire de puériculture, aide-soignant (niveau 4), psychomotricien (niveau 5), manipulateur en électroradiologie médicale (ERM), ergothérapeute et infirmier diplômé d'État (niveau 6).

L'enquête Écoles recense 2 197 personnes, dont plus des trois-quarts sont inscrites, soit en formation d'infirmier diplômé d'État (53 % des effectifs), soit dans le cursus d'aide-soignant (26 % des effectifs). 156 formés ont choisi la voie de l'alternance ; les trois quarts pour préparer le diplôme d'aide-soignant. Les femmes représentent 85 % des personnes inscrites en première année d'une filière de santé ; les hommes ne composant la majorité des effectifs que sur le diplôme d'État d'ambulancier.

Le taux de réussite toutes formations confondues est le plus élevé des départements de la Région (96 %), dépassant les 95 % pour les formations d'ambulancier (96 %, 91 % en région), d'aide-soignant (96 %, 92 % en région) et d'ergothérapeute (97 %, 93 % en région).

Le taux d'interruption (8 %) est similaire à la moyenne régionale. Il plus élevé qu'en région pour la formation de psychomotricien (8 %, 3 % en région) mais nettement moindre en formation d'aide-soignant (12 %, 17 % en région).

Le taux de pression dans le département est inférieur à la moyenne régionale tous diplômes confondus (1,3 candidats pour une place contre 2,4 en région) mais également à l'entrée de l'intégralité des formations dispensées.

TABLEAU 20 : Les effectifs en formation aux métiers de la Santé dans le Var en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Ambulanciers	57	0,5	s	80	57	33 %	50	48	96 %	s	1,2
Niveau 4 - bac											
Aides-soignants	563	5,1	116	503	563	87 %	420	402	96 %	12 %	1,2
Auxiliaires de puériculture	127	1,1	s	120	127	98 %	110	105	95 %	7 %	1,5
Niveau 5 - bac +2											
Psychomotriciens	118	1,1	0	40	40	98 %	39	34	87 %	8 %	-
Niveau 6 - bac +3											
Infirmiers DE	1 164	10,5	23	369	387	84 %	341	329	96 %	7 %	1,3
Manipulateurs ERM	78	0,7	10	40	40	68 %	0	0	-	s	2,8
Ergothérapeutes	90	0,8	0	30	31	90 %	29	28	97 %	7 %	2,3
Total	2 197	19,8	156	1 182	1 245	85 %	989	946	96 %	8 %	1,3

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

9. Vaucluse : une pression plus importante sur la formation d'auxiliaire de puériculture

Quatre formations dans le secteur de la santé sont recensées dans le Vaucluse : ambulancier (niveau 3), aide-soignant, auxiliaire de puériculture (niveau 4) et infirmier diplômé d'État (niveau 6).

L'enquête Écoles recense 910 personnes dont 51 % sont inscrites en formation d'infirmier diplômé d'État. La part d'alternants est la plus faible de la région avec un taux de 6 % des inscrits en formation d'aide-soignant pour 12 % en région. Les femmes sont majoritaires en première année sur l'ensemble des formations (83 % des effectifs) excepté dans le cursus d'ambulancier (42 % de femmes).

Le taux de réussite des formations dispensées dans le département est légèrement inférieur (92 %) à la moyenne régionale excepté pour le cursus d'infirmier DE qui enregistre le meilleur taux de réussite des départements de la région (99 %).

La part des interruptions est importante (10 % des effectifs) comparée à la moyenne régionale (7 %), en particulier en formation d'auxiliaire de puériculture (21 % d'interruptions contre 11% en région). Le taux de sélectivité toutes formations confondues est contenu, avec moins de deux candidats pour une place. Seule la formation d'auxiliaire de puériculture connaît un taux de pression plus fort avec 3,1 candidats pour une place (2,3 en région).

TABLEAU 21 : Les effectifs en formation aux métiers de la Santé dans le Vaucluse en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Ambulanciers	72	1,3	0	80	72	42 %	67	60	90 %	s	1,5
Niveau 4 - bac											
Aides-soignants	316	5,6	20	410	316	88 %	257	236	92 %	14 %	1,6
Auxiliaires de puériculture	62	1,1	s	50	62	98 %	51	41	80 %	21 %	3,1
Niveau 6 - bac + 3											
Infirmiers DE	460	8,1	0	151	156	85 %	110	109	99 %	6 %	1,9
Total	910	16,0	s	691	606	83 %	446	485	92 %	10 %	1,8

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

10. Des abandons fréquents dans les formations de l'Action sociale

TABLEAU 22 : Répartition départementale de l'offre de formation dans l'Action sociale en 2023

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse
Niveau 3 - CAP-BEP						
Accompagnant éducatif et social	X	X	X	X	X	X
Assistant familial	X	X	X	X	X	X
Niveau 4 - bac						
Moniteur-éducateur	X	X	X	X	X	X
Technicien de l'intervention sociale et familiale			X	X	X	X
Niveau 6 - bac + 3						
Assistant de service social	X		X	X	X	X
CAFERUIS			X	X	X	X
Conseiller en économie sociale et familiale			X	X		X
Éducateur de jeunes enfants	X		X	X	X	X
Éducateur spécialisé	X		X	X	X	X
Éducateur technique spécialisé			X	X		
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs*			X	X	X	
Médiateur familial				X		
Niveau 7 et 8 - bac + 5 et plus						
CAFDES			X	X		X
Ingénierie sociale			X	X		X

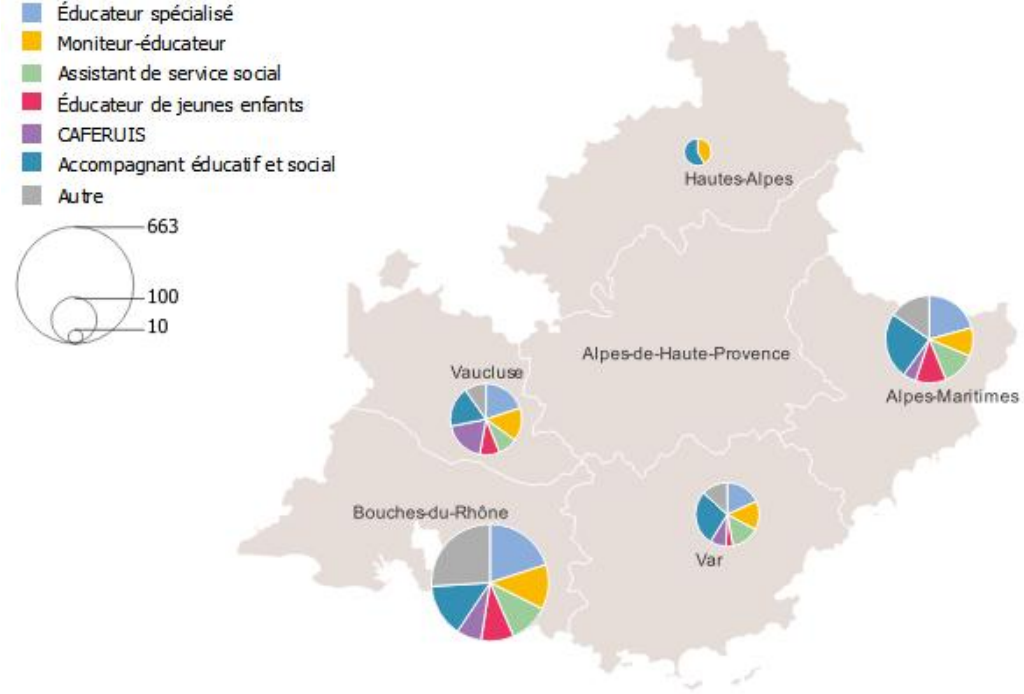
Source : Conseil régional – Année 2023 ; Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Ce diplôme n'est pas dispensé dans les écoles suivies par la région mais prend à partir de 2026 la forme d'une licence professionnelle délivrée par les universités. Jusqu'en 2025, le certificat de mandataire judiciaire à la protection des majeurs était une habilitation sans niveau spécifique de sortie.

L'offre de formation aux métiers de l'action sociale se concentre principalement dans les Bouches-du-Rhône (42 % des sessions ouvertes) et dans une moindre mesure dans le Vaucluse (21 %). Dans ces départements, les formations sont variées, allant du niveau CAP-BEP au niveau bac +5 et plus. Les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes cumulent seulement 11 % des sessions ouvertes en région, l'offre de formation dans les Alpes-de-Haute-Provence proposant néanmoins des programmes allant jusqu'au niveau bac +3.

11. Encore peu de diplômés dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence

CARTE 8 : Les diplômés dans l’Action sociale en 2023



Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d’Azur.

TABLEAU 23 : Les effectifs en formation aux métiers de l'Action sociale en région en 2023

	Effectifs (toutes années confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Nombre de diplômés	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **	Part d'alternants
Niveau 3 - CAP-BEP	823	1,6	376	87 %	20 %	1,2	25 %
Accompagnant éducatif et social	657	1,3	309	85 %	22 %	1,2	32 %
Assistant familial	166	0,3	67	100 %	15 %	-	0 %
Niveau 4 – bac	643	1,2	223	96 %	16 %	1,2	47 %
Moniteur-éducateur	578	1,1	202	96 %	14 %	1,2	48 %
Technicien de l'intervention sociale et familiale	65	0,1	21	100 %	26 %	1,4	37 %
Niveau 6 - bac + 3	2 689	5,2	873	91 %	11 %	1,3	33 %
Assistant de service social	611	1,2	169	91 %	14 %	1,1	14 %
CAFERUIS	250	0,5	127	78 %	6 %	1,1	36 %
Conseiller en économie sociale et familiale	89	0,2	87	94 %	17 %	2,1	37 %
Éducateur de jeunes enfants	544	1,1	131	100 %	12 %	1,2	36 %
Éducateur spécialisé	1 105	2,1	295	92 %	9 %	1,2	42 %
Éducateur technique spécialisé	23	0,0	s	100 %	s	1,0	s
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	56	0,1	57	100 %	25 %	1,2	23 %
Médiateur familial	11	0,0	s	60 %	0 %	-	s
Niveau 7 et 8 - bac + 5 et plus	143	0,3	40	83 %	10 %	1,1	19 %
CAFDES	83	0,2	16	80 %	10 %	1,1	27 %
Ingénierie sociale	60	0,1	24	86 %	10 %	1,1	8 %
Total	4 298	8,3	1 512	91 %	13 %	1,2	33 %

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

12. Des interruptions de parcours fréquentes dans les formations de l'Action sociale

La région Provence – Alpes – Côte d'Azur compte en 2023 4 298 inscrits aux 13 formations de l'Action sociale, une majorité (63 %) suivant un cursus de niveau 6. Un tiers des inscrits suivent leur parcours par la voie de l'alternance, en particulier s'agissant des formations de niveau 4 qui font état de près de 50 % d'alternants en moyenne.

Un ensemble de 1 660 personnes se sont présentées à l'un des diplômes proposés en région parmi lesquelles plus de 1 500 ont été reçues, le taux de réussite toutes formations confondues étant globalement très élevé (91 %), atteignant même 100 % pour 5 formations. Ce taux se révèle moindre sur les diplômes de niveau 7 (83 %), les effectifs concernés étant cependant plus modestes (40 personnes), ce constat devant donc être confirmé sur un ensemble plus conséquent.

Globalement, les formations du secteur sont peu sélectives (1,2 candidat pour une place), la seule formation enregistrant un taux de sélectivité supérieur à 2 étant celle de conseiller en économie sociale et familiale, pour laquelle 2,1 candidats se présentent pour une place.

Le taux d'interruption toutes formations confondues atteint 13 % en région mais les formations de niveau 3 et 4 sont particulièrement concernées avec respectivement 20 % et 16 % d'interruptions. Ce taux dépasse 20 % effectifs suivant le cursus de technicien de l'intervention sociale et familiale (26 %), de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (25 %) et d'accompagnant éducatif et social (22 %). Lorsque le motif d'interruption est connu, les raisons personnelles sont la première cause évoquée (dans 44 % des cas) mais la difficulté à trouver un stage est impliquée dans 12 % des interruptions (jusqu'à 24 % en formation de moniteur-éducateur et 15 % en formation d'éducateur spécialisé) et les changements d'orientation ou de situation professionnelle chez 18 % des formés ayant interrompu leur parcours.

13. Un accroissement de l'offre de formation dans les Alpes-de-Haute-Provence

Cinq formations de la filière Action sociale sont dispensées dans les Alpes-de-Haute-Provence : accompagnant éducatif et social, assistant familial (niveau 3), moniteur-éducateur (niveau 4), éducateur spécialisé et éducateur de jeunes enfants (niveau 6).

Les formations d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants rassemblent 70 personnes dont la moitié ont opté pour la voie de l'alternance.

Les femmes y sont majoritaires, représentant respectivement 71 % et 100 % des effectifs.

La proportion de parcours interrompus est assez faible dans le département comparativement à la moyenne régionale (9 % contre 13 %). Elle est toutefois assez élevée dans la formation d'éducateur spécialisé (15 %, 9 % en région).

Globalement, les taux de sélectivité dans ces formations sont faibles.

TABLEAU 24 : Les effectifs en formation aux métiers de l'Action sociale dans les Alpes-de-Haute-Provence en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part des femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite (%)	Part des interruptions * (%)	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Accompagnant éducatif et social	nd	-	nd	113	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Assistant familial	nd	-	nd	25	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Niveau 4 - bac											
Moniteur-éducateur	nd	-	nd	55	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Niveau 6 - bac + 3											
Éducateur spécialisé	40	2,4	23	15	21	71 %	0	0	-	15 %	1,3
Éducateur de jeunes enfants	30	1,8	12	15	14	100 %	0	0	-	0 %	1,2
Total	70	4,2	35	223	35	83 %	nd	nd	nd	9 %	1,2

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d' Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

14. Hautes-Alpes : le moindre taux d'interruption des départements de la région

Trois formations de la filière Action sociale sont dispensées dans les Hautes-Alpes : accompagnant éducatif et social, assistant familial (niveau CAP-BEP) et moniteur-éducateur (niveau bac).

Les formations d'accompagnant éducatif et social et de moniteur-éducateur rassemblent 55 personnes.

Dans le département, les interruptions de parcours sont moins nombreuses dans les Hautes-Alpes comparativement aux autres départements (7 % contre 13 % en région) ; le taux d'interruption atteint par exemple 11 % dans la formation d'accompagnant éducatif et social au regard d'un indicateur régional de 22 %.

Globalement, les taux de sélectivité dans les formations dispensées dans le département sont faibles.

TABLEAU 25 : Les effectifs en formation aux métiers de l'Action sociale dans les Hautes-Alpes en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite (%)	Part des interruptions * (%)	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Accompagnant éducatif et social	28	2,0	6	127	28	89 %	27	21	78 %	11 %	1,5
Assistant familial	nd		nd	25	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Niveau 4 - bac											
Moniteur-éducateur	27	1,9	19	55	13	85 %	16	15	94 %	4 %	1,5
Total	55	3,9	25	207	41	88 %	43	36	84 %	7 %	1,5

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

15. Alpes-Maritimes : un fort taux de réussite mais davantage d'interruptions

Treize formations de la filière Action sociale sont dispensées dans les Alpes-Maritimes : accompagnant éducatif et social, assistant familial (niveau 3), technicien de l'intervention sociale et familiale, moniteur-éducateur (niveau 4), mandataire judiciaire à la protection des majeurs (sans niveau, niveau 6 à compter de 2026), conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, cadre de proximité (CAFERUIS), éducateur de jeunes enfants (niveau 6), directeur d'établissement (CAFDES) et ingénierie sociale (niveau 7).

L'enquête Écoles recense 990 formés dont près d'un quart sont inscrits dans le cursus d'éducateur spécialisé.

Les alternants sont bien représentés dans les formations de l'Action sociale puisqu'ils rassemblent 43 % des effectifs de formés (33 % en région).

Les femmes sont largement majoritaires dans ces formations représentant 83 % des inscrits en première année de formation. Les hommes sont plus présents dans les formations de CAFERUIS, de mandataire judiciaire à la protection des majeurs et de CAFDES.

Les formations dispensées dans le département affichent des taux de réussite très élevés, atteignant 100 % dans six d'entre elles. Le taux de réussite le plus « faible » du département est observé dans la formation de cadre de proximité (CAFERUIS) avec 86 % (78 % en moyenne régionale).

Les interruptions de parcours sont plus fréquentes dans le département ; quatre formations enregistrant un taux d'interruption supérieur ou égal à 20 %. C'est ainsi le cas pour les formations d'accompagnant éducatif et social (28 %, 22 % en région), de technicien de l'intervention sociale et familiale (33 %, 26 % en région), de moniteur-éducateur (20 %, 14 % en région) et conseiller en économie sociale et familiale (29 %, 17 % en région).

Globalement, les taux de sélectivité restent faibles avec moins de deux candidats pour une place en formation.

TABLEAU 26 : Les effectifs en formation aux métiers de l'Action sociale dans les Alpes-Maritimes en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1re année)	Effectifs en 1re année de formation en 2023	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions*	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Accompagnant éducatif et social	181	1,6	81	231	121	79 %	105	91	87 %	28 %	1,4
Assistant familial	22	0,2	0	30	11	100 %	11	11	100 %	s	-
Niveau 4 - bac											
Technicien de l'intervention sociale et familiale	15	0,1	s	40	s	100 %	s	s	s	33 %	1,6
Moniteur-éducateur	120	1,1	53	105	39	77 %	40	39	98 %	20 %	1,2
Niveau 6 - bac + 3											
Conseiller en économie sociale familiale	17	0,2	0	30	17	88 %	17	16	94 %	29 %	1,5
Assistant de service social	152	1,4	36	105	60	95 %	49	46	94 %	12 %	1,1
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	18	0,2	0	s	18	67 %	18	18	100 %	s	1,7
Éducateur spécialisé	241	2,2	91	120	94	84 %	77	77	100 %	9 %	1,0
Éducateur technique spécialisé	0	-	0	35	0	-	0	0	-	-	-
Éducateur de jeunes enfants	137	1,2	49	85	45	98 %	42	42	100 %	5 %	1,3
CAFERUIS (Cadre de proximité)	58	0,5	41	50	28	64 %	21	18	86 %	s	1,1
Niveau 7 - bac + 5 et plus											
CAFDES (Directeur d'établissement)	24	0,2	21	s	12	58 %	6	s	s	s	1,2
Ingénierie sociale	5	0,0	s	35	s	s	s	s	s	0 %	1,3
Total	990	8,9	381	886	454	83 %	394	370	94 %	14 %	1,3

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

16. Bouches-du-Rhône : de nombreuses interruptions dans les formations de niveau 6 et 7

Quatorze formations de la filière Action sociale sont dispensées dans les Bouches-du-Rhône : accompagnant éducatif et social, assistant familial (niveau 3), technicien de l'intervention sociale et familiale, moniteur-éducateur (niveau 4), mandataire judiciaire à la protection des majeurs (sans niveau, niveau 6 à compter de 2026), conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, cadre de proximité (CAFERUIS), éducateur de jeunes enfants, médiateur familial (niveau 6), directeur d'établissement (CAFDES) et ingénierie sociale (niveau 7).

L'enquête Écoles recense plus de 2 000 personnes dont 27 % sont inscrites en formation d'éducateur spécialisé.

29 % des formés ont privilégié la voie de l'alternance. Sept formations comptent plus de 20 % d'alternants parmi leurs effectifs.

Les femmes sont majoritaires, représentant 82 % des inscrits en première année des formations sociales. Elles ne sont que 67 % dans la formation CAFDES.

Ces formations affichent des taux de réussite de 89 % (moins élevé que dans la plupart des autres départements). Ce taux atteint tout juste 70 % dans la formation CAFERUIS (78 % en région).

Le taux d'interruption toutes formations confondues atteint 13 %, similaire à la moyenne régionale. Les formations de niveau 6 et 7 se distinguent par contre par un plus fort taux d'interruption qu'en moyenne régionale : 20 % dans la formation d'éducateur de jeunes enfants (12 % en région), 17 % en formation CAFDES (10 % en région), ou encore 12 % en formation CAFERUIS (6 % en région).

Globalement, les taux de sélectivité sont très faibles (en moyenne, 1,2 candidats pour une place en formation).

TABLEAU 27 : Les effectifs en formation aux métiers de l'Action sociale dans les Bouches-du-Rhône en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Assistant familial	144	0,7	0	50	95	76 %	56	56	100 %	15 %	-
Accompagnant éducatif et social	280	1,4	77	690	248	87 %	112	97	87 %	20 %	1,1
Niveau 4 – bac											
Technicien de l'intervention sociale et familiale	31	0,1	16	134	20	85 %	18	18	100 %	19 %	1,9
Moniteur-éducateur	249	1,2	130	195	120	74 %	88	82	93 %	13 %	1,1
Niveau 6 - bac + 3											
Conseiller en économie sociale familiale	59	0,3	23	100	59	95 %	61	56	92 %	15 %	1,8
Assistant de service social	271	1,3	35	195	107	93 %	83	73	88 %	11 %	1,2
Éducateur spécialisé	537	2,6	210	273	209	75 %	153	133	87 %	9 %	1,1
Éducateur de jeunes enfants	187	0,9	72	105	73	93 %	60	60	100 %	20 %	1,5
Éducateur technique spécialisé	23	0,1	5	60	7	71 %	s	s	s	s	1,0
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	13	0,1	13	s	13	100 %	13	13	100 %	0 %	1,0
Médiateur familial	11	0,1	s	s	0	-	s	s	s	0 %	-
CAFERUIS (cadre de proximité)	111	0,5	0	135	68	72 %	66	46	70 %	12 %	1,2
Niveau 7 - bac + 5 et plus											
CAFDES (directeur d'établissement)	41	0,2	0	50	24	67 %	8	7	88 %	17 %	1,3
Ingénierie sociale	45	0,2	s	55	20	55 %	18	15	83 %	11 %	1,0
Total	2 002	9,7	583	2 087	1 063	82 %	745	663	89 %	13 %	1,2

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

17. Var : un meilleur taux de réussite mais des interruptions plus fréquentes

Huit formations sont recensées dans le Var : accompagnant éducatif et social, assistant familial (niveau 3), moniteur-éducateur (niveau 4), mandataire judiciaire à la protection des majeurs (sans niveau, niveau 6 à compter de 2026), assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur, cadre de proximité (CAFERUIS) et éducateur de jeunes enfants (niveau 6).

L'enquête Écoles recense plus de 600 personnes, dont 29 % sont inscrites en formation d'éducateur spécialisé.

Plus d'un tiers des formés de la filière sociale ont privilégié la voie de l'alternance. Seule la formation de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ne compte aucun alternant.

Les femmes sont majoritaires, représentant 85 % des inscrits en première année de formation.

Les formations dispensées dans le département affichent des taux de réussite très élevés (94 %, 91 % en région), atteignant même 100 % dans trois d'entre elles.

Les interruptions en cours de parcours sont très fréquentes. Elles concernent quatre formés sur dix dans la formation de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (25 % en région) ; un quart des formés du cursus d'assistant de service social (14 % en région) et 21 % de celui des moniteurs-éducateurs (14 % en région).

Globalement, les taux de sélectivité restent très faibles, avec moins 1,2 candidats pour une place en formation.

TABLEAU 28 : Les effectifs en formation aux métiers de l'Action sociale dans le Var en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Assistant familial	0	-	0	80	0	-	0	0	-	-	-
Accompagnant éducatif et social	108	1,0	28	209	108	90 %	61	55	90 %	16 %	1,2
Niveau 4 - bac											
Moniteur-éducateur	81	0,7	34	75	38	66 %	29	29	100 %	21 %	1,5
Niveau 5 - bac + 2											
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	25	0,2	0	s	25	84 %	26	26	100 %	40 %	1,0
Niveau 6 - bac + 3											
Assistant de service social	104	0,9	8	75	39	95 %	30	28	93 %	25 %	1,1
Éducateur spécialisé	175	1,6	93	95	59	73 %	37	36	97 %	5 %	1,2
Éducateur de jeunes enfants	89	0,8	31	90	34	100 %	7	7	100 %	9 %	1,1
CAFERUIS (cadre de proximité)	21	0,2	19	s	8	75 %	20	16	80 %	0 %	1,1
Total	603	5,4	213	649	311	85 %	210	197	94 %	14 %	1,2

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

18. Vaucluse : une pression plus importante sur la formation de conseiller en économie sociale familiale

Onze formations sont recensées dans le Vaucluse : accompagnant éducatif et social, assistant familial (niveau 3), technicien de l'intervention sociale et familiale, moniteur-éducateur (niveau 4), conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social, éducateur spécialisé, cadre de proximité (CAFERUIS), éducateur de jeunes enfants (niveau 6), directeur d'établissement (CAFDES) et ingénierie sociale (niveau 7).

L'enquête Écoles recense 578 personnes en formations sociales dans le département.

Un tiers de formés ont choisi la voie de l'alternance ; ils sont plus nombreux dans la plupart des formations de niveau 6 (plus de la moitié des effectifs des formations CAFERUIS et conseiller en économie sociale et familiale).

Les femmes sont très présentes dans les formations de l'Action sociale ; elles rassemblent 92 % des inscrits en première année de formation.

Les formations dispensées dans le département affichent des taux de réussite élevés (92 % en moyenne départementale).

Les interruptions de parcours sont fréquentes notamment dans les formations de technicien de l'intervention sociale et familiale (32 % contre 26 % en région, mais sur un effectif assez limité – 19 inscrits) et d'accompagnant éducatif et social (25 %, 22 % en région).

À l'exception du diplôme de conseiller en économie sociale et familiale, les taux de sélectivité restent faibles, avec moins de deux candidats pour une place en formation.

TABLEAU 29 : Les effectifs en formation aux métiers de l'Action sociale dans le Vaucluse en 2023

	Effectifs (toutes années de formation confondues)	Effectifs pour 10 000 habitants	Alternants	Capacités d'accueil (quotas en 1 ^{ère} année)	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation en 2023	Part de femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme en 2023	Nombre de diplômés en 2023	Taux de réussite	Part des interruptions *	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression) **
Niveau 3 - CAP-BEP											
Assistant familial	0	-	0	45	0	-	0	0	-	-	-
Accompagnant éducatif et social	60	1,1	17	187	60	93 %	49	45	92 %	25 %	1,0
Niveau 4 - bac											
Technicien de l'intervention sociale et familiale	19	0,3	s	35	14	100 %	0	0	-	32 %	1,1
Moniteur-éducateur	101	1,8	44	75	53	77 %	38	37	97 %	8 %	1,2
Niveau 6 - bac +3											
Conseiller en économie sociale familiale	13	0,2	10	22	13	92 %	15	15	100 %	s	4,5
Assistant de service social	84	1,5	7	60	34	97 %	24	22	92 %	11 %	1,0
Éducateur spécialisé	112	2,0	45	60	50	72 %	54	49	91 %	17 %	1,2
Éducateur de jeunes enfants	101	1,8	32	47	38	97 %	22	22	100 %	11 %	1,0
CAFERUIS (Cadre de proximité)	60	1,1	31	85	56	70 %	55	47	85 %	s	1,0
Niveau 7 - bac + 5 et plus											
CAFDES (Directeur d'établissement)	18	0,3	s	20	12	58 %	6	s	s	0 %	1,0
Ingénierie sociale	10	0,2	0	25	0	-	5	s	s	s	1,1
Total	578	10,2	190	661	330	83 %	268	246	92 %	12 %	1,2

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2023 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

* Hors reports/effectifs toutes années.

** Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur sur la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte-tenu du grand nombre de candidats.

s = secret statistique ; nd = données non-disponibles.

19. Les enjeux liés à la formation



Face aux tensions enregistrées en région dans les métiers de la Santé et de l'Action sociale et compte tenu de la part d'actifs en emploi de plus de 50 ans, une solution nécessaire mais non suffisante peut résider dans la mobilisation de l'appareil de formation. Les diplômés (près de 6 000 en 2023 dans les filières de la Santé et 1 500 dans les formations de l'Action sociale) doivent néanmoins s'insérer de manière pérenne dans le monde professionnel une fois leur diplôme obtenu. La formation doit donc s'articuler à une réflexion de fond sur l'attractivité des métiers afin que les nouveaux formés combent tout ou partie des besoins exprimés par les employeurs.

Il est à noter que dès le stade de la formation, le taux d'interruption se révèle important dans des formations telles que les diplômes d'État d'aide-soignant ou de conseiller en économie sociale et familiale amenant à des métiers touchés par un fort taux de changement de situation professionnelle à horizon cinq ans ([DREES, Données sur les trajectoires de carrière de l'ensemble des professionnels du social, par profession](#)). Ce constat soulève des questions relatives aux conditions de travail et d'exercice de ces professions qui doivent être traitées dans une logique systémique.

Le développement de l'alternance peut représenter une réponse déjà déployée dans les filières de l'Action sociale mais les filières de la Santé pourraient davantage actionner ce levier, par exemple en formation d'aide-soignant ou d'infirmier diplômé d'État où un doublement du poids de l'alternance pourrait être envisagé.

Le taux de pression à l'entrée de certaines formations telles que les diplômes d'État de masseur-kinésithérapeute ou de sage-femme se révèle significatif (supérieur à 10), témoignant d'un fort attrait des candidats ; parallèlement, les métiers afférents (respectivement *Autres professionnels paramédicaux* et *Infirmiers et sage-femmes*) sont en forte tension en région. Si l'ouverture de nouvelles places de formation ne peut se traduire en nouvelles arrivées sur le marché du travail après diplomation, cette option peut être considérée dans le cadre d'une réflexion systémique impliquant les professionnels, ordres et organismes de formation.

Annexe

Méthodologie de l'analyse des métiers en tension

Les données sur les tensions présentées dans ce document sont issues du dispositif de mesure des tensions sur le marché du travail, développé et consolidé au niveau national par la Dares (service études du ministère du Travail) et France Travail. Ce dispositif permet d'avoir pour chaque métier :

- Un indicateur synthétique de tension, qui prend en compte les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs, d'après l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO), le rapport entre offres d'emploi diffusées et demandes d'emploi ainsi que le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi (en catégories A, B, C).
- Des indicateurs complémentaires éclairant les facteurs de tension : conditions de travail, conditions d'emploi, manque de main-d'œuvre, lien emploi-formation.

L'analyse des tensions est déclinée sur la région et les départements, lorsque la couverture des données est suffisante pour rendre l'approche statistique la plus fiable possible (seuils quantitatifs appliqués sur les nombres d'offres d'emploi, de projets de recrutement et de demandeurs d'emploi).

Les cinq facteurs pris en compte dans ce diagnostic :

- Lien emploi-formation : plus l'indicateur est fort, plus le nombre de spécialités de formation initiale ou continue susceptibles d'alimenter le métier concerné est restreint,
- Conditions de travail contraignantes : plus l'indicateur est fort, plus la part de salariés subissant une ou plusieurs contraintes est importante (contraintes physiques, travail répétitif, morcellement des journées de travail...),
- Intensité d'embauches : plus l'indicateur est fort, plus le nombre d'offres ou de projets de recrutement est important (au regard de l'emploi),
- Non-durabilité de l'emploi : plus l'indicateur est fort, plus les postes proposés (offres ou projets de recrutement) sont de courte durée ou à temps partiel ou saisonniers,
- Manque de main-d'œuvre disponible : plus l'indicateur est fort, plus le nombre de personnes souhaitant trouver un emploi dans le métier est faible (au regard de l'emploi).

Les métiers de la Santé et de l'Action sociale en Provence – Alpes – Côte d'Azur

État des lieux en matière d'emploi et de formation



Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur - 22, rue Sainte Barbe - 13002 Marseille

Tél. 04 42 82 43 20 - E-mail communication@cariforef.fr

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.cariforef-provencealpescotedazur.fr